



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

Le marché : le rendez-vous du dimanche matin !

Équipe municipale
p. 4 à 5

Finances
p. 11 à 14

Associations
p. 34 à 41

Sommaire

Actualités municipales Poste de police	Actualités municipales Le marché dominical	Équipe municipale	p.4
		Comptes-rendus des conseils municipaux	p.6
		Actualités municipales	p.11
		Coup d'oeil dans le rétro	P.30
		Agenda	P.31
		La vie des associations	P.34
		Carnet	P.42
Actualités municipales Le rond-point	La vie des associations Le forum en extérieur	Manifestations à venir Playmobil	
		Actualités municipales Les services mobilisés	

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



« Cette situation inédite nous contraint tous à faire beaucoup mieux ... »

Chères Milhadoises, Chers Milhadois,

En très peu de temps, la Covid 19 a bouleversé nos vies. Nous avons été, pendant deux mois, confinés, car il était indispensable de rester chez soi pour sauver des vies. Il fallait permettre au gouvernement de gagner du temps pour que nous puissions tous reprendre une vie normale le plus vite possible.

Cette épreuve nous a montré que vous avez, comme la majorité des Français, fait preuve d'un esprit civique remarquable. C'est ainsi que nombre d'agents municipaux sont restés à leur poste et ont montré courage et abnégation. Grâce à leur investissement, les personnes fragiles ont pu être aidées. Qu'ils en soient ici remerciés. Nous avons pu apporter à ces personnes notre soutien et assurer un portage de courses à domicile et nous sommes restés à leur écoute quand leur moral était au plus bas. Il me faut aussi saluer le travail de tous les bénévoles qui ont contribué à la fabrication des masques et des visières.

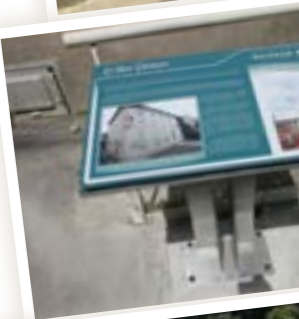
Bien que la Covid nous menace toujours, je veux rester optimiste et je veux croire qu'une prise de conscience nous permettra de repenser nos actions individuelles et collectives pour le bien commun. Cette crise nous oblige à reconsidérer ce qui nous paraissait essentiel tout en relevant les défis qui nous attendent dont l'économie, la santé, l'enseignement, l'environnement ou encore les transports. Elle nous a montré aussi notre extrême fragilité.

Elle amène nos chercheurs et ceux du monde entier à se dépasser pour vaincre ce virus, pour trouver le vaccin qui nous protégera. Cette situation inédite nous contraint tous à faire beaucoup mieux, à créer, à trouver des solutions que nous n'avions pas voulu chercher par facilité et égoïsme car nous ne pouvons pas reprendre notre vie d'« avant » et nous devons impérativement ensemble nous forger un « après » plus respectueux du vivant et de la planète. C'est en conscience, responsabilité et solidarité que nous pourrons inventer notre avenir.

Pour conclure, je tiens à vous remercier de vous être déplacés, malgré la crise, pour le second tour des élections municipales du 28 juin, prouvant ainsi votre intérêt pour Milhaud et pour les valeurs démocratiques. Vous nous avez placés largement en tête. C'est pour nous un socle de confiance et de légitimité.

Les élus de la majorité et moi-même mesurons l'honneur qui nous est fait et la responsabilité qui nous incombe, ces six prochaines années, pour l'avenir de notre commune.

*menez soin de vous et de vos proches
Jean-Luc Descloux*



Découvrez votre équipe municipale



Jean-Luc DESCLOUX

Maire de MILHAUD
Élu pour son 2^e mandat
Membre du bureau de Nîmes métropole délégué au savoir-faire local et au patrimoine rural de caractère.

29 élus, dont 24 élus de la majorité, composent le conseil municipal à Milhaud. Vous trouverez, ci-après, les élus de votre commune et les délégations qui leur ont été attribuées. Ils œuvreront pour le bien vivre de tous avec sincérité et intégrité.

LES ADJOINTS



Joseph COULLOMB
1^{er} adjoint

Délégué à l'urbanisme, au protocole et à la mémoire, au logement et aux élections.



Huguette SARTRE
2^e adjointe

Déléguée aux festivités, aux affaires culturelles et aux traditions taurines.



André BOLJAT
3^e adjoint

Délégué aux ressources humaines, à l'administration générale, à l'état-civil et au cimetière.



Zineb HADDOU-OURAHOU
4^e adjointe

Déléguée aux affaires juridiques, à la cohésion sociale, à la solidarité, l'emploi et la lutte contre l'exclusion.



Frédéric ZANONE
5^e adjoint

Délégué à la prévention, à la sécurité, à la médiation, à la brigade verte, au plan de circulation et au stationnement.



Chantal MARIGNAN
6^e adjointe

Déléguée à la communication interne et externe, aux relations publiques, à la démocratie participative et à l'éducation scolaire.



Jean-Michel FOUCHARD
7^e adjoint

Délégué aux services techniques, à la voirie, aux travaux, aux espaces verts, aux bâtiments, aux réseaux divers et à l'écologie.



Sandrine CAMPOS
8^e adjointe

Déléguée à l'éducation préscolaire et périscolaire, à la restauration scolaire, aux associations liées à l'enfance.

LES CONSEILLERS AVEC DÉLÉGATION



Michel ANTON

Délégué à l'informatique, aux télécommunications, au numérique, à l'environnement et à la biodiversité.



Élisabeth MÉTRAZ-BRUNAND

Déléguée au budget, aux finances, aux marchés publics, aux subventions et aux transactions financières.



Jean-Luc FRANCOIS

Délégué aux associations culturelles, culturelles, caritatives, au commerce, à l'artisanat et aux marchés.



Jocelyne BATIGNES

Déléguée au Centre Communal d'Action Sociale, aux EPADH, aux personnes âgées et dépendantes.



Guillaume BESSER

Délégué à la politique sportive et aux associations sportives.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sylvie ALLUÉ



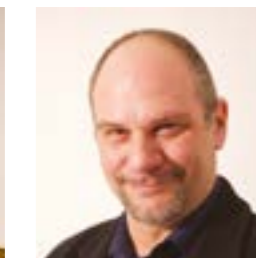
Fanny HIMMESOETE



André TABONI



Valérie CAUSSE



Nans ROSSEL



Sandrine MEUNIER



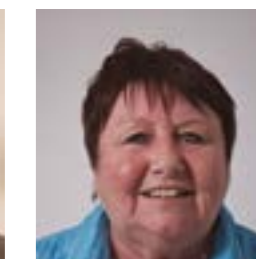
Patrick COPPIETERS



Dominique FESQUET



Frédéric GIAMARCHI



Dominique BARRACHIN

LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



Bernard VAISSIÈRE



Dylan CHAUBET



Jérémy PINOT



Éric PELLERIN



Philip SÉRAPHIMIDÈS

Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 21 janvier 2020

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020

Montant autorisé 25 % des crédits ouverts en 2019 des dépenses d'équipements sauf RAR 2018 soit 294 744,61 €. Décision adoptée à la majorité.

CONTRATS D'ASSURANCES POUR LA COMMUNE

Décision de la CAO concernant les attributaires des lots pour les montants suivants : Lot 1 : SMACL 25 585,39 TTC ; Lot 2 : SMACL 8 037,19 TTC ; Lot 3 : SMACL 364,05 TTC ; Lot 4 : SIACI Saint Honoré 76 599 TTC. Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE A LA DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES MEDITERRANEE - DIRMED - RELATIVE A L'AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE SUR LA RN113

Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF « CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE » INTEGRANT L'AVENANT N°1

Décision adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT A INTERVENIR POUR L'ORGANISATION DES TRADITIONS REGIONALES ENTRE NIMES METROPOLE ET LES COMMUNES MEMBRES ET APPROBATION DU REGLEMENT D'INTERVENTION POUR 2020 - Décision adoptée à l'unanimité.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RESTAURATION, TRANSPORT & HEBERGEMENT DE L'INVITE DU SALON DU LIVRE 2019

Frais engagés par l'intervenant lors du Salon du Livre 2019 sur présentation des justificatifs d'un montant total de 332,20 € pour un déplacement en train AR, transport en taxis, les frais de bouche et une nuit d'hôtel. Décision adoptée à l'unanimité.

REGIME INDEMNITAIRE GLOBAL DES REGISSEURS DE RECETTES ET D'AVANCES

Actualisation de la délibération N°11-12-2001 du 6 décembre 2001, indemnité de responsabilité aux régisseurs titulaires et fixation du taux de ces indemnités à 100% de l'arrêté.

Décision adoptée à l'unanimité.

INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS - IFCE

Institution de l'IFCE pour les agents titulaires et stagiaires inéligibles aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires : les agents de catégorie A : corps des attachés en raison de leur grade et de leur exclusion du bénéfice de l'IHTS. Les attributions individuelles. Décision adoptée à l'unanimité.

FIXATION DES TARIFS DE LA NOUVELLE TRANCHE DE CAVEAUX AU CIMETIERE COMMUNAL

Nouvelle construction de 10 caveaux de 2 places et 4 caveaux de 4 places aux tarifs respectifs de 2 247,60 € TTC et 2 475,60 € TTC. Concession de terrain de 3,90 m² fixée à 535 € et celle de 5,40 m² à 741 €. Décision adoptée à l'unanimité.

Séance du 26 février 2020

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020 - DELIBERATION RECTIFICATIVE SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE DANS LA DELIBERATION N°2020/01/001 DU 21 JANVIER 2020

Montant autorisé 25 % des crédits ouverts en 2019 des dépenses d'équipements sauf RAR 2018 rectifié suite à une erreur matérielle soit 500 607,61 €. Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION POUR LE THEATRE POPULAIRE DE NIMES ET LA COMMUNE DE MILHAUD DANS LE CADRE DE LA PRESENTATION DU SPECTACLE « HUGO, L'EXIL, LA RAGE, LE REVE » PAR LA COMPAGNIE LE TEMPS DE DIRE

Décision adoptée à l'unanimité.

CONTRAT DE PRÊT DE TERRAINS CADASTRES BA156, 157, 190 ET 196 SIS ZAC TRAJECTOIRE A MILHAUD POUR LE PATURAGE EQUIN

Contrat de prêt à intervenir avec Monsieur Jonathan CAMPOS. Décision adoptée à la majorité.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES EMPLOIS DU SERVICE ANIMATION - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Modification du temps de travail des postes suivants : 2 emplois d'adjoints d'animation titulaires actuellement de 32h hebdomadaires à passer à 35h ; 2 emplois d'adjoints d'animation titulaires à 28h à passer à 35h ; 1 poste CDD d'adjoint d'animation non titulaire à passer à 35h ; 1 poste CDD d'adjoint d'animation non titulaire TNC 80 % à passer à 35h. Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA SOCIETE FREE ET LA COMMUNE POUR L'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS SUR LA PARCELLE CADASTREE SECTION AH N°525 LIEU-DIT LE TOURIL

Décision adoptée à l'unanimité.

MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE VIN ET EAUX-DE-VIE DE VIN

pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce, réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFA », et de reconnaître à la filière vin le statut de victime dans le conflit AIRBUS. Décision adoptée à l'unanimité.

Séance du 4 juillet 2020

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux résultats constatés au procès-verbal du scrutin du 28 juin 2020 relatif aux élections municipales, ont obtenu : Liste PLUS LOIN ENSEMBLE POUR MILHAUD : 58,913 % des suffrages ; Liste MILHAUD VOUS APPARTIENT : 16,623 % des suffrages ; Liste MILHAUD GENERATIONS UNIES : 24,464 % des suffrages. 24 sièges sont attribués à la liste PLUS LOIN ENSEMBLE POUR MILHAUD conduite par DESCLOUX Jean-Luc, ceux-ci sont donc pourvus par : DESCLOUX Jean-Luc, SARTRE Huguette, COULLOMB Joseph, HADDOU-OURAHOU Zineb, BOLJAT André, MARIGNAN Chantal, ZANONE Frédéric, CAMPOS Sandrine, FOUCHARD Jean-Michel, METRAZ-BRUNAND Elisabeth, ANTON DE PAZ Miguel, BATIGNES Jocelyne, FRANÇOIS Jean-Luc, ALLUÉ Sylvie, BESSER Guillaume, HIMMESOETE Fanny, TABONI André, CAUSSE Valérie, ROSSEL Nans, MEUNIER Sandrine, COPPIETERS Patrick, FESQUET Dominique, GIAMARCHI Frédéric, BARRACHIN Dominique. 2 sièges sont attribués à la liste MILHAUD VOUS APPARTIENT conduite par PELLERIN Eric, suite à la démission de PIFFETEAU Armelle le 1^{er} juillet 2020, ceux-ci sont donc pourvus par PELLERIN Eric et SERAPHIMIDES Philip. 3 sièges sont attribués à la liste MILHAUD GENERATIONS UNIES conduite par AVELLANEDA Jean-Michel, ceux-ci sont donc pourvus par AVELLANEDA Jean-Michel, LLEDO Catherine, VAISSIERE Bernard. Monsieur Joseph COULLOMB a déclaré installés les conseillers municipaux dans leurs fonctions.

ELECTION DU MAIRE

Suite au vote à bulletin secret, Monsieur Jean-Luc DESCLOUX, ayant obtenu la majorité absolue avec 24 voix, est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le nombre de postes d'adjoints créés est de 8. Décision prise à l'unanimité.

ELECTION DES ADJOINTS

Suite au vote à bulletin secret, la liste Joseph COULLOMB ayant obtenu la majorité absolue avec 24 voix, sont proclamés adjoints au maire : Joseph COULLOMB, premier adjoint, Huguette SARTRE, deuxième adjoint, André BOLJAT, troisième adjoint, Zineb HADDOU-OURAHOU, quatrième adjoint, Frédéric ZANONE, cinquième adjoint, Chantal MARIGNAN, sixième adjoint, Jean-Michel FOUCHARD, septième adjoint, Sandrine CAMPOS, huitième adjoint.

Séance du 10 juillet 2020

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Suite au vote à bulletin secret, la liste PLUS LOIN ENSEMBLE POUR MILHAUD a obtenu 22 voix et la liste MILHAUD VOUS APPARTIENT 1 voix. Elles obtiennent respectivement 15 sièges de délégués et 0 siège de délégués et 5 sièges de suppléants et 0 siège de suppléants. Sont proclamés élus délégués : DESCLOUX Jean-

Comptes-rendus des conseils municipaux

Luc, HADDOU-OURAHOU Zineb, COULLOMB Joseph, MARIGNAN Chantal, BOLJAT André, CAMPOS Sandrine, ZANONE Frédéric, METRAZ-BRUNAND Elisabeth ; FOUCHARD Jean-Michel, BATIGNES Jocelyne, ANTON Michel, ALLUÉ Sylvie, FRANÇOIS Jean-Luc, HIMMESOETE Fanny, BESSER Guillaume, élus suppléants : CAUSSE Valérie, TABONI André, MEUNIER Sandrine, ROSSEL Nans, FESQUET Dominique.

Séance du 15 juillet 2020

DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE AU SENS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le conseil municipal délègue au maire une partie de ses attributions, pour la durée du mandat, qui sont énumérées dans le procès-verbal de la séance consultable sur www.milhaud.fr. et registre des actes en mairie. Décision prise à la majorité.

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2019

Le conseil municipal a pris acte des acquisitions ou cessions immobilières effectuées durant l'exercice 2019. La liste est consultable sur www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

BILAN DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2019

Le conseil municipal a pris acte des marchés publics relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services conclus en 2019 et résumés dans les tableaux consultables sur www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ADOPTION DU RAPPORT

Le conseil municipal a pris acte qu'un débat a eu lieu et a adopté le Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 sur la base duquel le débat s'est déroulé. Ce rapport est consultable sur www.milhaud.fr. Décision prise à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION DU BUDGET GENERAL 2019 DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS

Le compte de gestion du budget général de la commune tenu et dressé par le trésorier de Nîmes Agglomération pour l'exercice 2019, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Décision prise à la majorité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET GENERAL

Approbation du compte administratif 2019 pour un montant total cumulé de dépenses : 1 116 487,57 € et de recettes : 1 313 920,18 € pour un résultat définitif de 197 432,61 €. Décision prise à la majorité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 AU BUDGET GENERAL 2020

Affectation du résultat 2019 de la section de fonctionnement 441 365,18 € de la manière suivante : 243 932,57 € à l'article R1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » de la section d'investissement 2019 et 197 432,61 €, reporté en section de fonctionnement - recette (art R002 sur le budget prévisionnel 2020). Décision prise à la majorité.

COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ANNEXE «VENTE DE CAVEAUX» DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS

Le compte de gestion du budget annexe « vente de caveaux assujettie à la TVA » de la commune tenu et dressé par le trésorier de Nîmes Agglomération pour l'exercice 2019, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Décision prise à la majorité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX »

Approbation du compte administratif 2019 pour un montant total cumulé de dépenses : 19 322,57 € et de recettes : 5 815 € pour un résultat définitif cumulé de -32 425,02 € (-13 507,57 € + solde d'exécution 2018 : -18 917,45 €). Décision prise à la majorité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 AU BUDGET PRIMITIF 2020 « BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA »

Affectation du résultat d'exercice 2019, déficit de la section de fonctionnement du CA 2019 de la manière suivante : -32 425,02 € en dépense de fonctionnement - compte D002 - au budget annexe «vente de caveaux» 2020. Décision prise à la majorité.

COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ANNEXE «AMENAGEMENT DU PARVIS DU GYMNASÉ» DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS

Le compte de gestion du budget annexe « Permis d'aménager - le Parvis du Gymnase » de la commune tenu et dressé par le trésorier de Nîmes Agglomération pour l'exercice 2019, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Décision prise à la majorité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE « AMENAGEMENT DU PARVIS DU GYMNASÉ »

Approbation du compte administratif 2019 pour un montant total cumulé de dépenses : 385 135,06 € et de recettes : 583 333,33 € pour un résultat définitif cumulé de 198 198,27 €. Décision prise à la majorité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 AU BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET ANNEXE « AMENAGEMENT DU PARVIS DU GYMNASÉ »

Affectation du résultat d'exercice 2019, excédent de la section de fonctionnement du CA 2019 de la manière suivante : 198 198,27 € en recette de fonctionnement - compte R002 - au budget annexe «le Parvis du Gymnase» 2020. Décision prise à la majorité.

INDEMNITE ANNUELLE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE pour un montant de 479,86 € pour l'année 2020. Décision prise à l'unanimité.

SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2020

Enveloppe annuelle d'un montant de 32 000 € à répartir. Décision prise à l'unanimité.

FORMATION DES ELUS - FIXATION DES CREDITS ANNUELS

Enveloppe budgétaire annuelle d'un montant égal à 1 200 € par an. Décision prise à l'unanimité.

ALLOCATIONS ET DOTATIONS AUX ECOLES MUNICIPALES 2020

Article	Désignation	Élémentaire	Maternelle
6042	Sorties scolaires	180 €/classe	150 €/classe
6065	Fourniture direction	50 €/classe	20 €/classe
6465	BCD	12 €/classe	5 €/classe
6067	Fournitures scolaires	41,50 €/élève	41,50 €/élève
6067	UPE2A (ancien CRI)	0,80 €/élève	nc
6067	Clé USB (entrée des CM2 au collège)	3,50 €/classe	nc
6067	Psychologue scolaire	0,80 €/classe	0,80 €/élève
6232	Spectacle Noël	100€/classe	200 €/classe
6247	Transports collectifs	250 €/classe	250 €/classe
6574	OCCE	600 €	550 €
6574	USEP	350 €	nc

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2020

Taux des trois taxes directes locales pour l'année 2020 : taxe d'habitation : 15,55 % ; taxe foncier bâti : 27,62 % ; taxe foncier non bâti : 66,51 %. Décision prise à l'unanimité.

BUDGET GENERAL PRIMITIF 2020

Le budget primitif principal pour l'exercice 2020 est arrêté à : section de fonctionnement : 5 721 713 € - section d'investissement : 2 595 694 €. Décision prise à la majorité.

BUDGET ANNEXE 2020 « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA »

Le budget primitif annexe « vente de caveaux assujettie à la TVA » pour l'exercice 2020 est arrêté à : section de fonctionnement : 72 425,02 € - Section d'investissement : 0 €. Décision prise à la majorité.

BUDGET ANNEXE 2020 « AMENAGEMENT PARVIS DU GYMNASÉ »

Le budget primitif annexe « aménagement du Parvis du Gymnase » pour l'exercice 2020 est arrêté à : Section de fonctionnement : 198 199 €- Section d'investissement : 0 €. Décision prise à la majorité.

FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Administration est composé de 6 administrateurs élus en son sein et de 6 administrateurs nommés par le maire. Décision prise à l'unanimité.

DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après avoir procédé au vote à main levée, sont élus membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : Jocelyne BATIGNES, Dominique FESQUET, Jean-Luc FRANÇOIS, Patrick COPPIETERS, Zineb HADDOU-OURAHOU, André BOLJAT.

MODIFICATION DE LA DUREE DE STATIONNEMENT DE LA ZONE BLEUE

La durée de stationnement gratuit limité à une heure passe à une heure et demie à compter du 1^{er} août 2020. Décision prise à l'unanimité.

CONTOURNEMENT DE NÎMES ET MONTPELLIER - CESSION AU PROFIT DE SNCF RÉSEAU DES PARCELLES CADASTRÉES BL 158, BL 159 ET BL 161 AU LIEU-DIT GRAND CAMPAGNOL

Cession au profit de SNCF Réseau des trois parcelles cadastrées BL 158, 159 et 161 au lieu-dit Grand Campagnol d'une superficie totale de 447 m² et pour un prix de vente global de 469,35 €. Décision prise à l'unanimité.

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS - RESIDENCE « VALETTE DE TRAVESSAC » 55 RUE DES BANIERES

Accord de réservation avec la commune portant sur un logement et cession du droit de désignation par Nîmes Métropole à la commune en l'absence de candidature. Décision prise à l'unanimité.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY CRIMINEL TIRE AU SORT POUR L'ANNEE 2021

Tirage au sort des 15 noms effectué de façon informatisé à partir du logiciel élections de la commune (Répertoire Electoral Unique - REU) de façon aléatoire : CHAUDRON-ALBERTELLI Karine, AMBROISE Jonathan, APARISSI Patrice, FOUCAUD Patricia, COULLET Cindy, TINNIRELLO Nathalie, FALLOT Bernard, GARCIA Julien, HUE Alexandra, HUE Freddy, LEFAY Norbert, MIRA Valérie, RAVEAU Patrick, STITI Youssef, YAMANI Rachid.

Séance du 27 juillet 2020

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation a été fixé : maire : 55 % de l'indice terminal de traitements de la fonction publique ; 1^{er} adjoint : 16,010 % du même indice ; 2^e adjoint : 16,010 % du même indice ; 3^e adjoint : 16,010 % du même indice ; 4^e adjoint : 16,010 % du même indice ; 5^e adjoint : 16,010 % du même indice ; 6^e adjoint : 16,010 % du même indice ; 7^e adjoint : 16,010 % du même indice ; 8^e adjoint : 16,010 % du même indice ; un conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonction : 16,010 % du même indice ; un conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonction : 9,570 % du même indice ; 3 conseillers municipaux titulaires d'une délégation de fonction : 7,447 % du même indice. Décision prise à la majorité.

CREATION DE LA COMMISSION « PREVENTION - SECURITE » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public :Titulaires : ZANONE Frédéric, BOLJAT André, BARRACHIN Dominique, FOUCHARD Jean-Michel, COULLOMB Joseph, HADDOU-OURAHOU Zineb, SERAPHIMIDES Philip. Suppléants : FRANÇOIS Jean-Luc, ALLUÉ Sylvie, METRAZ BRUNAND Elisabeth, SARTRE Huguette, CAUSSE Valérie, CAMPOS Sandrine, PELLERIN Eric. Décision prise à l'unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION « PERSONNEL » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public : Titulaires : BOLJAT André, ZANONE Frédéric, HADDOU-OURAHOU Zineb, SARTRE Huguette, FOUCHARD Jean-Michel, MARGNAN Chantal, PELLERIN Eric. Suppléants : CAMPOS

Sandrine, BARRACHIN Dominique, FESQUET Dominique, FRANÇOIS Jean-Luc, CAUSSE Valérie, COULLOMB Joseph, SERAPHIMIDES Philip. Décision prise à l'unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION « URBANISME » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public :Titulaires : COULLOMB Joseph, ALLUÉ Sylvie, FOUCHARD Jean-Michel, ANTON Miguel Angel, FESQUET Dominique, PELLERIN Eric, PINOT Jérémy. Suppléants : HIMMESOETE Fanny, BOLJAT André, FRANÇOIS Jean-Luc, COPPIETERS Patrick, MARGNAN Chantal, SERAPHIMIDES Philip, CHAUBET Dylan. Décision prise à l'unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION « ACCESSIBILITE - BÂTIMENTS - VOIRIE - RESEAUX » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public :Titulaires : FOUCHARD Jean-Michel, BOLJAT André, ALLUÉ Sylvie, CAUSSE Valérie, GIAMARCHI Frédéric, PELLERIN Eric, PINOT Jérémy. Suppléants : FESQUET Dominique, BATIGNES Jocelyne, COPPIETERS Patrick, ANTON Miguel Angel, MEUNIER Sandrine, SERAPHIMIDES Philip, HIMMESOETE Fanny. Décision prise à l'unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION « EDUCATION » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public :Titulaires : CAMPOS Sandrine, MARGNAN Chantal, GIAMARCHI Frédéric, MEUNIER Sandrine, ROSSEL Nans, ALLUE Sylvie, PELLERIN Eric. Suppléants : HADDOU-OURAHOU Zineb, HIMMESOETE Fanny, COPPIETERS Patrick, ZANONE Frédéric, SARTRE Huguette, CAUSSE Valérie, SERAPHIMIDES Philip. Décision prise à l'unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION « FINANCES » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public :Titulaires : METRAZ-BRUNAND Elisabeth, TABONI André, COULLOMB Joseph, HIMMESOETE Fanny, ANTON Michel, FOUCHARD Jean-Michel, SERAPHIMIDES Philip. Suppléants : CAUSSE Valérie, GIAMARCHI Frédéric, FESQUET Dominique, MEUNIER Sandrine, BOLJAT André, BATIGNES Jocelyne, PELLERIN Eric. Décision prise à l'unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION « AFFAIRES CULTURELLES - FESTIVITES » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public :Titulaires : SARTRE Huguette, COULLOMB Joseph, FOUCHARD Jean-Michel, ZANONE Frédéric, FRANÇOIS Jean-Luc, SERAPHIMIDES Philip, CHAUBET Dylan. Suppléants : MARGNAN Chantal, CAUSSE Valérie, BESSER Guillaume, CAMPOS Sandrine, BARRACHIN Dominique, PELLERIN Eric, VAISSIERE Bernard. Décision prise à l'unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE - POLITIQUE SPORTIVE » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public : Titulaires : FRANÇOIS Jean-Luc, BESSER Guillaume, ZANONE Frédéric, CAMPOS

Sandrine, HADDOU-OURAHOU Zineb, PELLERIN Eric, VAISSIERE Bernard. Suppléants : CAUSSE Valérie, ANTON Miguel Angel, SARTRE Huguette, HIMMESOETE Fanny, GIAMARCHI Frédéric, SERAPHIMIDES Philip, CHAUBET Dylan. Décision prise à l'unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION « SOLIDARITE - COHESION SOCIALE - LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - EMPLOI » ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Le nombre de membres est fixé à 7 et sont désignés au scrutin public : Titulaires : HADDOU-OURAHOU Zineb, BATIGNES Jocelyne, MARIIGNAN Chantal, FESQUET Dominique, BOLJAT André, TABONI André, SERAPHIMIDES Philip. Suppléants : COULLOMB Joseph, ZANONE Frédéric, ANTON Michel, ROSSEL Nans, ALLUÉ Sylvie, COPPIETERS Patrick, PELLERIN Eric. Décision prise à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - CAO - ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

Après avoir procédé au vote à main levée, la liste « Plus Loin Ensemble pour Milhaud » a obtenu 24 voix et obtient 4 sièges de titulaires et 4 de suppléants, la liste « Milhaud vous appartient » a obtenu 3 voix et obtient un siège de titulaire et 1 siège de suppléant. Sont élus membres titulaires : HIMMESOETE Fanny, METRAZ-BRUNAND Elisabeth, CAUSSE Valérie, FOUCHARD Jean-Michel, PELLERIN Eric et membres suppléants : TABONI André, BESSER Guillaume, BATIGNES Jocelyne, MEUNIER Sandrine, SERAPHIMIDES Philip.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES - CCAPH

Création de la Commission Communale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées. La liste des membres de la Commission Communale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées sera fixée par arrêté du maire, consultable sur HYPERLINK «http://www.milhaud.fr» www.milhaud.fr. Décision prise à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - CCID

La liste des 32 personnes proposées, en nombre double, pour siéger en Commission communale des impôts directs est consultable sur HYPERLINK «http://www.milhaud.fr» www.milhaud.fr (mairie/comptes-rendus) et registre des actes en mairie. Décision prise à la majorité.

DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE A LA DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTALE DU GARD

Est désigné : Joseph COULLOMB. Décision prise à la majorité.

DESIGNATION DU CORRESPONDANT DE LA COMMUNE AUPRES DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU GARD

Est désigné : Joseph COULLOMB. Décision prise à la majorité.

DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ET D'EXAMEN DE L'OCCUPATION DE LOGEMENT - CALEOL SEMIGA

Est désigné : Joseph COULLOMB. Décision prise à la majorité.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD - SMEG

Sont désignés : FOUCHARD Jean-Michel et ANTON Michel, délégués titulaires ; BOLJAT André et GIAMARCHI Frédéric, délégués suppléants. Décision prise à la majorité.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT ALTERNATIF D'ENTRETIEN DU BASSIN MOYEN DU VISTRE - SEABMV

Sont désignés : DESCLOUX Jean-Luc et FOUCHARD Jean-Michel, délégués titulaires ; BOLJAT André et GIAMARCHI Frédéric, délégués suppléants. Décision prise à la majorité.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DES GARRIGUES DE NIMES

Sont désignés : FRANCOIS Jean-Luc, délégué titulaire et COPPIETERS Patrick, délégué suppléant. Décision prise à la majorité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLE ET DE MOYENS DANS LE CADRE DU NIMES METROPOLE JAZZ FESTIVAL 2020

Décision prise à l'unanimité.

CONTRAT TYPE D'ETABLISSEMENT AGREE PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA COURSE CARMARQUAISE - FFCC - PERMETTANT D'ORGANISER DES MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Attribution de l'agrément nécessaire à la mise en place de manifestations et courses spécifiques sur les voies publiques pour la somme annuelle de 472 € (licence + agrément). Décision prise à l'unanimité.

FIXATION DES TARIFS POUR LE WEEK-END FESTIF DU 04 AU 06 SEPTEMBRE 2020

Les tarifs calculés au prorata des jours réels de fêtes sont consultables sur HYPERLINK «http://www.milhaud.fr» www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Décision prise à l'unanimité.

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS - RESIDENCE « LES MOULINS A VENT » - 7 RUE DU MOULIN A VENT - UN TOIT POUR TOUS

Accord de réservation avec la commune portant sur 5 logements. Décision prise à la majorité.

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS - RESIDENCE « LES MOULINS A VENT » 7 RUE DU MOULIN A VENT - UN TOIT POUR TOUS ET NIMES METROPOLE

Accord de réservation avec Nîmes Métropole portant sur 2 logements et cession du droit de désignation par Nîmes Métropole à la commune en l'absence de candidature. Décision prise à la majorité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE - CRAC 2019 - PAR LA SPL AGATE - CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE SPORTS

Approbation des conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'année écoulée et de l'évolution des prévisions. Décision prise à la majorité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE CONCESSION - CRAC 2019 - PAR GRDF - GAZ RESEAU DISTRIBUTION France

Décision prise à l'unanimité.

Finances

UNE GESTION RIGOUREUSE DES FINANCES POUR DES PROJETS AMBITIEUX

Pour ce nouveau mandat, comme pour le précédent, la volonté de la municipalité est de maîtriser rigoureusement les charges de fonctionnement. Certaines dépenses devront être stabilisées et des économies faites pour la réalisation de son programme électoral.

Les efforts se poursuivront pour compenser l'affaiblissement de l'épargne brute, victime de la baisse continue des dotations de l'État et contenir au mieux les augmentations de charges malgré l'inflation et la prise de nouvelles compétences.

La stratégie financière de la commune pour 2020- 2026 sera donc induite par :

Il est donc raisonnable d'envisager une diminution des ressources communales, en prenant comme hypothèse :

- une économie des dépenses de fonctionnement,
- des investissements indispensables,
- la volonté de maintenir les taux de fiscalité.

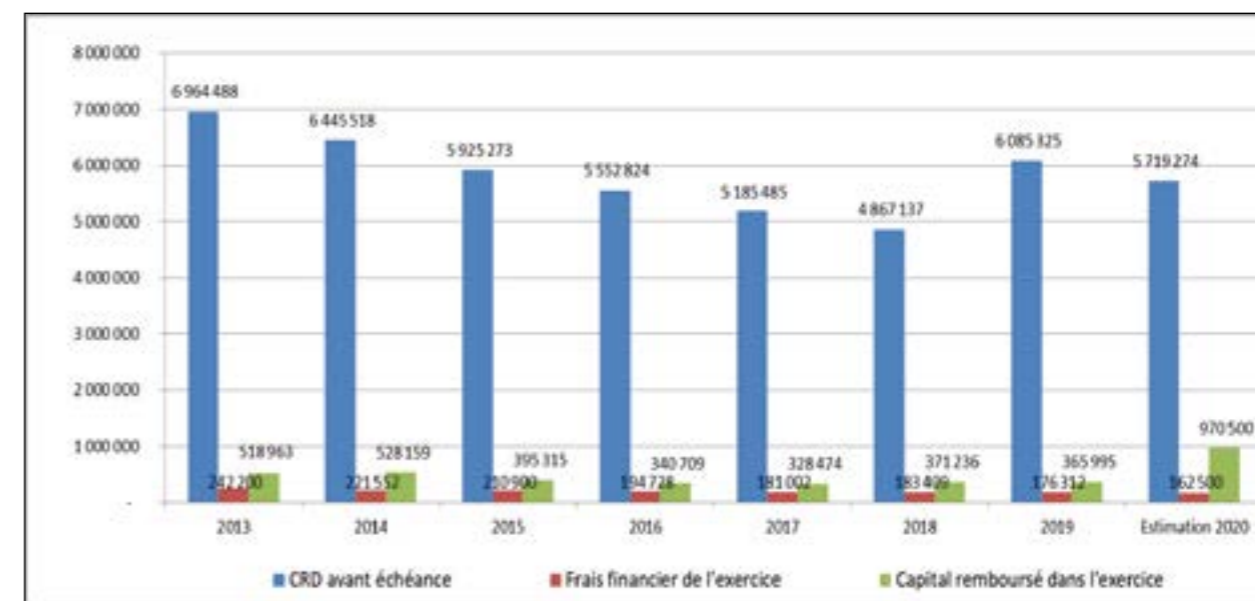
- la stabilité des taux d'imposition des contributions directes au niveau communal,
- une stagnation des produits fiscaux,
- un niveau des concours financiers de l'État identique à celui de 2018.

La crise sanitaire et économique actuelle a modifié de façon drastique les projets que les communes avaient pu envisager. Ignorant l'évolution de l'épidémie pour les 6 prochains mois, les travaux investissements seront terminés ou réalisés au mieux.

L'année 2020, du fait de la Covid, reste pour toutes les communes de France une année au travers de laquelle il a été très délicat de se projeter, mais la municipalité poursuivra les objectifs qu'elle s'est fixés.

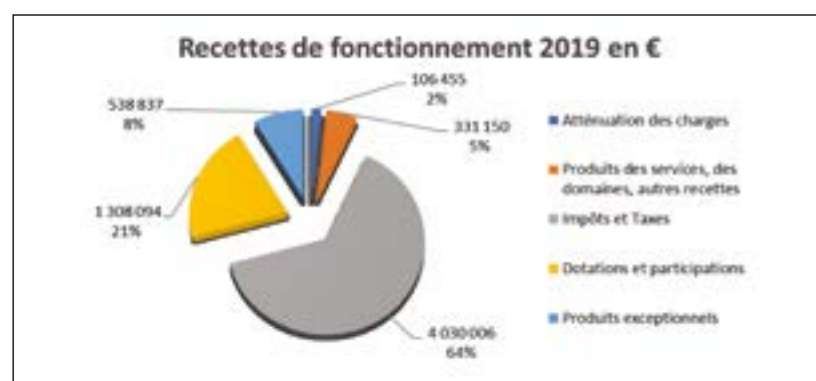
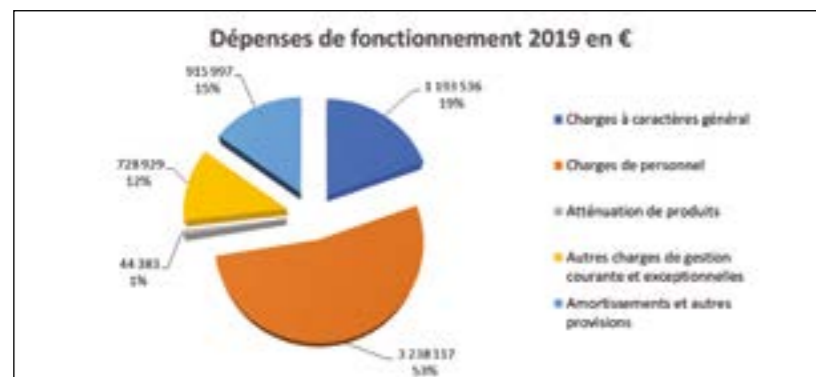
Situation de la dette au 31 décembre 2019

Il est à noter que la municipalité n'a contracté qu'un seul emprunt sur les 6 dernières années, pour le projet du gymnase. Celui-ci sera remboursé pour 1/3 en 2020.

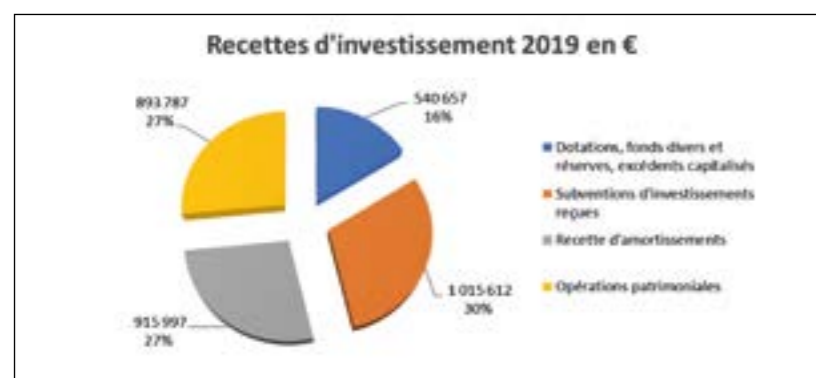
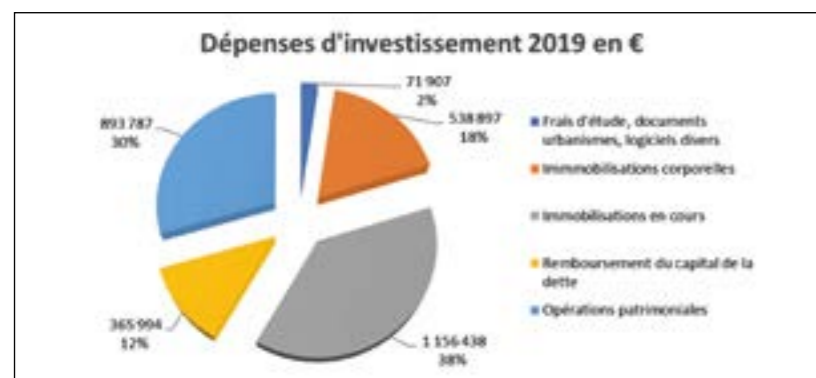


Le capital restant dû fin 2020 sera situé aux alentours de 4,8 M €, plaçant l'encours de la dette par habitant à 820 €, montant inférieur à la strate.

Recettes et dépenses de fonctionnement 2018



Recettes et dépenses d'investissement 2019



Économies sur le budget de fonctionnement réalisées sur l'ensemble du Budget Primitif 2019 :

Charges du personnel : 52 000 €
 Eau : 10 000 €
 Contrats prestations de services : 6 000 €
 Assurances : 5 000 €
 Fêtes et cérémonies : 16 000 €
 Intérêts sur emprunts : 49 000 €
 Maintenances diverses et autres charges : 46 000 €
Soit un total de 184 000€

Recettes de fonctionnement supplémentaires par rapport au Budget Primitif 2019 :

Dotations et Participations : 143 000 €
 Produits des services (redevances à caractère social, service périscolaire, ...) : 19 000 €
 Vente terrain Parvis du Gymnase : 322 000 €
 Régularisation vente presbytère : 120 000 €
 Revenus divers : 40 000 €
Soit un total de 644 000 €

Exemple d'investissements réalisés en 2019 :

Chemin centre équestre : 29 000 €
 Réseaux électrifications CPE : 184 000 €
 Aménagement sécurité route de Montpellier : 129 000€
 Travaux étanchéité fossé et chaussée gymnase : 101 000€
 Achat maison impasse des écoles : 60 000 €
 Solde Gymnase : 893 000€
 Écoles : 35 000 € (logiciel BL enfance, chaufferie, climatisation maternelle, toiture).

Les dépenses sont engagées dans le seul objectif : apporter aux Milhudois une qualité de service à la hauteur de leurs attentes et des investissements qui vont dans le sens de la vie de la commune et du bien-être de chaque ménage.

Dotation Globale de Fonctionnement

À noter en 2019, une hausse exceptionnelle de la dotation forfaitaire de l'État.



Fiscalité locale 2019

L'optimisation et la fiabilisation des bases fiscales entamées en 2018 se poursuit (en partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques du Gard et la CANM), et les bases fiscales sont actualisées suite à rénovation ou modification de l'habitat ou encore la création de piscine. Les recettes fiscales 2020 ont été notifiées pour les 3 taxes par la DGFIP : 2 833 392 €, soit 51 764 € de plus qu'en 2019 à taux constants, sous l'effet de la valorisation des bases, des m² supplémentaires et de la fiscalisation d'éléments non déclarés (piscine, extensions, ...). Compte tenu de cette recette supplémentaire et de la poursuite des maîtrises de dépenses, la ville entend maintenir les taux d'imposition en 2020 au niveau des dernières années.

Taxes	Référence* : taux moyen communal 2019		Taux Milhaud 2017/2018/2019/2020
	Niveau national	Niveau départemental	
Habitation	24,56 %	27,18 %	15,55 %
Foncière	21,59 %	24,17 %	27,62 %
Foncière non bâti	49,72 %	70,28%	66,51 %

Subventions obtenues

Les recettes attribuées par les différents financeurs :

- subventions de l'État
- subventions de la Région et du Département
- fonds de concours de Nîmes métropole

sont cumulables et peuvent atteindre jusqu'à 80 % du coût HT du projet.

Sans cet apport financier, les communes ne pourraient pas mener à bien leurs projets d'investissements. Durant notre premier mandat, nous avons obtenu

des financements d'un niveau jamais atteint sur la commune et nous comptons bien poursuivre cette dynamique.

1 056 612 € perçus en 2019 (pour rappel 460 109 € en 2018). Ces subventions sont constituées principalement des acomptes perçus sur les subventions allouées pour la SMASH (Halle des Sports).

Pour 2020, des subventions ont été demandées mais les dossiers sont ralentis suite à la crise sanitaire.

Les opérations programmées en 2020

Malgré un contexte économique et sanitaire exceptionnel, 2020 sera une année où la municipalité priorisera la santé financière et opérationnelle de la commune. Aussi, l'accent sera mis sur le solde des investissements inscrits en RAR (restes à réaliser) : marché CPE (Contrat Performance Énergétique), chantier du bâtiment de la Police Municipale entre autres...

Aménagement Urbain - urbanisme

Frais d'études pour l'aménagement de la ZAC Aubépin, du PRISM (Point Ressources d'Informations Sociales Municipales) et de certaines places.

Bâtiments et cadre de vie

- Travaux église et temple
- Étude sur les travaux du centre socioculturel et du Parc Van Gogh
- Extension du cimetière
- Réaménagement du Jardin du Souvenir
- Travaux sur l'accessibilité des bâtiments communaux, en particulier le service accueil et les services administratifs

Sécurité et prévention

Matériel informatique, technique et mobilier pour les derniers aménagements du Poste de Police.

Culture et festivités

Malgré un contexte difficile, le maximum de manifestations culturelles et festives en direction de tous les publics seront programmées dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières.

Réseaux divers

- Poursuite des travaux sur le réseau d'électrification urbain (CPE)
- Réserve travaux voirie

Environnement et préservation des sites naturels

Le programme est maintenu pour préserver ces sites naturels souvent fragiles, afin de garder et d'améliorer encore la qualité de l'environnement de Milhaud (entretien des chemins, lutte contre les dépôts sauvages) ; un travail conjoint avec Nîmes Métropole est engagé.

Le programme d'investissement 2020 s'élève au total à 1 625 194 €, RAR inclus et hors remboursement de la dette.

Le GARAGE SERRAT VOUS ACCUEILLE DANS SES 2 ETABLISSEMENTS

GARAGE SERRAT	GARAGE RANCEL
	
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES - MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE - VENTE VN/VO	
163, Route de Sommières 30420 CALVISSON Tél. 04 66 01 27 54	75, Route de Montpellier 30540 MILHAUD Tél. 04 66 74 21 81



La rue de la Poste Totalelement rénovée

C'est avec une grande satisfaction que depuis le 29 mai 2020, date de la réception du chantier, tous les Milhudois ont pu emprunter une rue de la Poste totalement rénovée. Plus de trous !

Cette réfection était indispensable et nous avons à cœur de remettre en état cette rue structurante, très fréquentée par nos concitoyens.

Le financement des travaux a été obtenu grâce à un partenariat avec la Région Occitanie, dans le cadre de « Bourgs Centres Occitanie », le Département du Gard, la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et le SMEG pour l'éclairage public.

420 208 € TTC ont été mobilisés pour sa réalisation ; la part communale représente 208 000 €.

Nous poursuivrons notre programme de rénovation suivant un plan pluriannuel d'investissements.



L'hôtel de police Des locaux plus adaptés

Le poste de Police Municipale a été délocalisé rue de l'Aramon depuis quelques jours pour permettre une meilleure visibilité et une plus grande rapidité d'intervention de nos policiers.

En effet, la réhabilitation de cette maison appartenant à la ville permet aux policiers municipaux de disposer de locaux plus grands et plus adaptés, mais aussi de stationner leurs véhicules plus aisément et à proximité du poste.

Au centre de la ville, les Milhudois repèreront sans difficulté ce nouveau bâtiment dans lequel ils pourront trouver écoute, assistance et conseils.

Ces locaux seront inaugurés dès que la crise sanitaire le permettra.



Le transformateur

Une dimension esthétique

Depuis le 27 juillet, en venant de Nîmes, vous avez sans aucun doute remarqué, face à la clinique vétérinaire, le joyeux décor réalisé par les chantiers d'insertion de Présence 30 sur le transformateur. Deux jeunes gens, encadrés par des professionnels, ont procédé à sa complète rénovation. Ces chantiers d'insertion permettent à la majorité des jeunes qui y participent de trouver un emploi à l'issue de leur formation. L'intervention d'un artiste a permis de donner une dimension esthétique à la réhabilitation des murs et c'est une jolie fresque qui vient embellir l'entrée du chemin de la Pondre. Une seconde intervention en novembre viendra animer cette fois le transformateur près des Arènes. Nous vous laissons deviner quel pourra en être le thème !



Le CPE

Contrat de Performance Énergétique

Nous allons poursuivre notre programme de développement pour un éclairage public économe en énergie, intelligent, respectueux de la biodiversité nocturne et qui permet une diminution notable de la facture énergétique. À l'unanimité, les Milhadois sont sensibles à cette économie d'énergie, réalisée par la pose de ces nouveaux éclairages, et tout à fait satisfaits par les performances de ces récentes installations, qui optimisent les niveaux d'éclairage pour un éclairage sûr. Nous sommes et serons toujours extrêmement vigilants sur toutes les économies possibles en matière d'énergie.



Le nettoyage et le désherbage des rues

Un comportement citoyen

À Milhau comme ailleurs, les herbes sauvages prolifèrent dans les rues depuis l'interdiction et la volonté des municipalités de ne plus utiliser de produits chimiques. Des budgets contraints ne permettent pas d'embaucher des agents supplémentaires ou de faire appel à des services extérieurs à tout moment. C'est une grande contrainte pour nous, mais nous adhérons totalement à la disparition de ces désherbants chimiques, dont on sait aujourd'hui qu'ils ne sont pas neutres pour notre santé et pour notre environnement. Le désherbage mécanique a ses limites surtout au niveau des trottoirs, des pavés..., la débroussailleuse et le rotofil ne peuvent pas tout. Nombre de maires ont fait appel à leurs administrés pour que chacun participe au désherbage devant son domicile et beaucoup ont répondu favorablement : nous espérons la même chose ici, personne n'y étant obligé. Bien sûr, il pourra toujours rester quelques « récalcitrants » qui estimeront que payant des impôts, ils n'ont pas à le faire. Il s'agit cependant d'une démarche solidaire, cela ne prend que quelques instants, et améliorera nettement l'image de notre ville. Un grand merci par avance.



Le rond-point

Bilan d'étape

La pose de la première pierre, le 18 janvier 2020, a officiellement lancé les travaux du rond-point dit « d'Intermarché » en présence de Monsieur Didier LAUGA, Préfet du Gard, de Madame Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard et de Monsieur Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard ainsi que de l'ensemble du Conseil Municipal et de nombreux Milhadois. 1,5 M € auront été nécessaires pour sécuriser ce carrefour et pour faciliter l'accès à notre ville et à ses commerces. Vous attendiez depuis de longues années que ce site soit sécurisé et il aura fallu beaucoup d'énergie

et de ténacité pour mener à bien la réalisation de ce projet auquel la municipalité tenait par-dessus tout. Rien n'aurait été possible si les enseignes commerciales (Intermarché pour 250 000 €, LIDL pour 150 000 €, la société MIREM propriétaire de BRICOMARCHÉ pour 15 000 €) et Nîmes Métropole pour 150 000 € n'avaient pas participé au financement. Les travaux sont maintenant terminés et vous avez tous pu vous rendre compte combien il est agréable d'emprunter ce nouveau giratoire. Son aménagement reste à la charge de la commune.





à l'éco-citoyenneté (tri sélectif, récupération, mangeoires à oiseaux... sous forme de jeux). Les plus de 6 ans ont, eux, participé à la naissance de « Monsieur Écolo », fil rouge du mois, fabriqué avec des matériaux de récupération mais ils se sont aussi livrés à des compétitions effrénées d'estaminet dans le réfectoire climatisé !

été élaborée par les enfants avec des stands qu'ils avaient confectionnés, avec beaucoup de musique, avec un super goûter, avec des jeux en bois et avec une structure gonflable ! À l'unanimité, les enfants ont beaucoup aimé ces journées joyeuses et ludiques proposées par l'équipe d'animation qui a apprécié la joie de vivre de tous les enfants fréquentant le centre de loisirs, le soutien de tous les parents ainsi que le professionnalisme de tous les intervenants !

Une grande journée a clôturé cette aventure de 4 semaines avec des initiations, des découvertes, de grands éclats de rire, du sport, des jeux... Elle a

CE FUT VRAIMENT UN BEL ÉTÉ !

Le bel été des petits Milhudois

L'ALSH a ouvert ses portes le 6 juillet dans le strict respect des obligations sanitaires. Les enfants ont respecté les gestes barrières répétés quotidiennement par les animateurs, somme toute de bonne grâce. Si certaines activités n'ont pu être mises en place, ils ont pu bénéficier, malgré tout, de sorties ludiques et sportives. C'est donc avec un enthousiasme décuplé que nos bambins ont retrouvé leurs copains tant en maternelle qu'en élémentaire !

Plusieurs activités étaient au programme :

Les petits fermiers : dans une ferme à Lansargues, ils ont pu profiter de 1 000 m² de jeux gonflables, tyrolienne, trampolines, parcours aventure, pataugeoires, encadrés par un surveillant de baignade, et des animaux trop mignons qui viennent vous manger dans la main.

Indiana River : au bord du Vidourle, les petits comme les grands ont apprécié le parc aventure sur l'eau et dans les arbres qui offre un parcours accrobranche équipé de lignes de vie continues et de jeux d'eau.

Green Park : c'est le parc idéal pour sauter, se défouler et se rafraîchir, avec des animaux de ferme, un labyrinthe géant et un potager exceptionnel. Les enfants sont passés de « l'île verte » au « monde des grenouilles » ou encore sur le plateau « des petits sportifs ».

Tous les intervenants se sont totalement investis pour proposer des activités de découvertes ou d'initiation ou simplement de repos dans un cadre protégé et ludique : c'est Bilou le casse-cou, qui a accompagné les enfants pour une éducation à la prévention et au secourisme ou l'animateur qui les a initiés à l'escalade, mais aussi les intervenants qui ont préparé des jeux d'estaminet en bois dans le réfectoire afin de proposer un espace ludique « rafraîchissant ».

Les membres du Rugby Club Milhau, dans le cadre d'un nouveau partenariat, ont rencontré nos rugbymen en herbe pour une séance d'initiation. Nous sommes certains que des vocations sont nées ce jour-là !

Toutes ces découvertes ont permis aux enfants de surmonter leurs craintes, de faire confiance et de se faire confiance, mais aussi d'apprendre de nouvelles techniques sportives !

Sur les thèmes « Préserve ta planète » et « À tes baskets », les enfants ont pu ajouter les activités manuelles aux activités sportives : les moins de 6 ans, dès le matin, choisissaient pour les moments libres : coloriage, kapla, légos ou jeux de cartes et pouvaient, bien sûr, profiter des petites piscines installées pour leur plus grande joie !

« Monsieur Poubelle » les a accompagnés en musique pendant le séjour afin de les sensibiliser



La rentrée scolaire dans nos écoles

À l'école maternelle

À l'école maternelle Antoine de Saint-Exupéry, ce sont environ 200 jeunes enfants de 3 à 6 ans qui ont été accueillis par les enseignants. Des éclats de rire pour les plus grands, des sourires un peu crispés et quelques larmes pour les plus petits, un dernier regard vers papa ou maman et tous ont suivi leurs professeurs pour rejoindre leurs classes.

Malgré le contexte particulier marqué par la situation sanitaire liée au COVID 19, Madame ROCALBA, Directrice de l'école maternelle, nous confirme que la vigilance de l'ensemble de la communauté éducative et de la municipalité a permis une rentrée malgré tout sereine et sans difficulté notable pour les enfants et leurs parents. En effet, le respect du protocole sanitaire a été une préoccupation constante pour les enseignants et le personnel municipal afin de permettre à chaque enfant une rentrée dans les meilleures conditions.

À l'école élémentaire

Les élèves de l'école élémentaire Jean de la Fontaine ont, eux aussi, repris le chemin de l'école malgré une fin d'année bien perturbée par l'apparition du virus. Monsieur Harry KOWALCZYK, nouveau directeur, et les 15 enseignants, également dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, ont accueilli les 330 élèves.

Tous ont rejoint ensuite les locaux scolaires affectés à leur classe. Tous les espaces ont été mobilisés pour respecter le protocole dans les écoles élémentaires et tous les gestes barrières sont appliqués en permanence : lavage des mains, port du masque pour les enseignants, ventilation des classes ainsi que leur nettoyage régulier.

Malgré ce contexte difficile, nous souhaitons à chaque enfant des plus petits aux plus grands, à chaque enseignant, à chaque directeur une excellente rentrée et une excellente année scolaire 2020-2021.



Au lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz

Le 1^{er} septembre 2020, Madame Sophie BEJEAN, Rectrice de la Région Académique Occitanie et Rectrice de l'Académie de Montpellier, s'est rendue au lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz à l'occasion de la rentrée scolaire pour entendre le vécu des lycéens après cette longue période de confinement puis de vacances scolaires. Accompagnée du DASEN du Gard (Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale), Monsieur Philippe MAHEU, Madame BEJEAN a été accueillie par Monsieur Pascal LORBLANCHET, Proviseur du lycée. C'est dans une classe de seconde que Madame la Rectrice s'est rendue ensuite pour entendre le ressenti des élèves en ce jour de rentrée « pas comme les autres ».

Monsieur Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud, accompagné de plusieurs adjoints a pu assister à un échange particulièrement constructif entre quelques lycéens, des enseignants et les autorités académiques.

Tous les participants se sont réjouis de constater que de nombreux projets étaient en cours d'élaboration et que cette nouvelle année scolaire serait sans aucun doute une année riche et pleine de nouvelles initiatives.

Un nouveau directeur à l'élémentaire

C'est avec grand plaisir que la municipalité souhaite la bienvenue à Monsieur Harry KOWALCZYK qui vient de prendre ses fonctions de Directeur de l'école Jean de la Fontaine et de rejoindre ainsi la communauté éducative de cette école.

Monsieur KOWALCZYK a assuré ces mêmes fonctions dans plusieurs écoles de Nîmes après avoir enseigné un certain nombre d'années en CM1-CM2. Il compte bien mettre à profit dans cette nouvelle école toute l'expérience acquise, s'appuyer sur l'ensemble de ses collègues, et marquer de son empreinte l'école Jean de la Fontaine de MILHAUD.



Le C.C.A.S

Cette année, un colis sera offert aux aînés ! Inscrivez-vous.

Bien vivre son âge dans notre commune nécessite quelques précautions, c'est pourquoi le CCAS a souhaité ne pas maintenir « La Semaine Bleue » programmée du 5 au 11 octobre 2020, au vu de l'évolution de la Covid 19.

Néanmoins, dans l'objectif de développer et de valoriser la place de nos aînés, la mairie et le CCAS désirent maintenir toutes ses actions de solidarité et d'aides sociales au profit de ses administrés ; même si la situation sanitaire nous **contraint à annuler le repas des aînés en fin d'année, il sera remplacé par un colis** composé avec soin pour que ce moment reste malgré tout pour vous un moment festif.

Vous pourrez vous inscrire, muni d'une pièce d'identité, **à partir du 5 octobre et jusqu'au 13 novembre inclus** au centre socioculturel :

- lundi de 9h à 12h
- mardi de 9h à 12h
- vendredi de 9h à 12h

Ces colis seront offerts aux personnes âgées de 67 ans accomplis au premier jour de l'inscription (nées avant le 4 octobre 1953).

Ils seront disponibles du 7 au 17 décembre. Le lieu de retrait vous sera communiqué ultérieurement.

La commune s'engage à poursuivre le portage des courses alimentaires aux personnes isolées qui le souhaitent et à faciliter le contact avec les services municipaux sur simple appel au 04 66 74 22 88 (accueil de la mairie).

La municipalité est entièrement mobilisée pour vous apporter aide et soutien. Les services et les élus restent à votre écoute dans cette période difficile et s'il nous fallait à nouveau envisager un reconfinement, nous serions toujours aux côtés de tous et plus particulièrement des personnes fragiles ou isolées.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches !

BULLETIN DE DON

OUI
je soutiens
les actions de mon
**centre communal
d'action sociale**

par un don de :

10 € 20 € 30 € 40 € 50 €

100 € autre montant : _____ €

Je règle le montant de mon don
par chèque à l'ordre du Trésor public
à adresser au CCAS de ma commune
ou à défaut à la Mairie pour le CCAS.

Mes coordonnées :

M M^{me} M^{lle}

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Fait le : / /

Signature : _____

Un reçu fiscal me sera envoyé.

Envoyez votre don
au CCAS de votre commune
ou à la mairie
(chèques libellés à l'ordre du Trésor public).

Contact CCAS ou Mairie :

CCAS :
Tél. : 04 66 74 61 83

Mairie :
Tél. : 04 66 74 22 88

“ Agissez concrètement
pour les publics fragiles
ou en difficulté,
au plus près de vous :
faites un don
à votre centre communal
d'action sociale ! ”

Unccas
Union Nationale
des Centres Communaux d'Action Sociale

www.unccas.org



**Le don au
centre communal
d'action sociale**

**la solidarité locale
en action...**



Incendie

36 hectares de garrigue ravagés

Par une chaleur étouffante, le 31 juillet, presque 200 pompiers ont lutté sans relâche pour circonscrire l'incendie qui s'était déclaré en lisière de l'autoroute A9 depuis le milieu de l'après-midi. Les gendarmes et les policiers ont sécurisé le site pendant que les pompiers ont utilisé d'importants moyens pour limiter la progression des flammes avant de devoir faire appel à des renforts aériens dont un hélicoptère bombardier d'eau.



Bien que les flammes se soient considérablement rapprochées des maisons, dont l'une a été totalement incendiée mais dont les habitants avaient heureusement été évacués, nous ne déplorons pas de victimes grâce au dévouement des pompiers qui, eux, ont compté quatre blessés dans leurs rangs. C'est avec beaucoup de tristesse que les Milhudois ont constaté les dégâts de l'incendie et partagé l'émotion des oléiculteurs de notre ville, dont l'un d'eux, interrogé par les chaînes d'information au milieu d'une olivette dévastée, a évoqué, la voix cassée par l'émotion, la perte de ses oliviers, le travail à recommencer, le temps qu'il leur faudra pour reprendre vie.



Le ciel de Milhau, assombri par les épaisses fumées, troublé par les passages incessants des canadais qui ont heureusement réussi à fixer le feu, n'a retrouvé son calme qu'en fin de soirée. Une fois encore, nous devons saluer l'exceptionnelle implication des sapeurs-pompiers qui ont, le soir venu, veillé à ce que le feu ne reprenne pas. Les gendarmes de Bernis et de Vauvert ont effectué les recherches d'indices indispensables pour trouver l'origine du sinistre qui pourrait être, avec ses 3 départs de feu, d'origine criminelle.

Incendie

Incendie dans les locaux de la société Bennes 30

Dans la nuit du 13 au 14 août, les pompiers sont intervenus très rapidement sur l'incendie qui s'est déclaré sur le site de la société Bennes 30. Aucune victime n'est à déplorer. Toute la nuit, les soldats du feu ont lutté pour éteindre les flammes qui seront maîtrisées au petit matin et ont poursuivi une surveillance vigilante dans les heures qui ont suivi.

Les toutes premières analyses effectuées se sont avérées rassurantes. D'autres plus pointues vont suivre à commencer par les analyses de sols prises en charge par l'APAV mais aussi des eaux d'extinction de l'incendie, des déchets éteints issus du sinistre, des fumées et de leur incidence sur les cultures environnantes.

Les services de la Préfecture et de Nîmes Métropole, ainsi que les élus de Milhau se sont réunis à plusieurs reprises avec le dirigeant de Bennes 30 afin de définir, dans le cadre d'un incendie de cette nature et de son impact sur l'environnement, les mesures de préservation à prendre. Dans un esprit de transparence les décisions prises à réception des premiers résultats d'analyse seront portées à la connaissance des Milhudois.



World Cleanup Day

Journée mondiale du nettoyage de notre planète



Le site www.worldcleanupday.fr recense l'ensemble des opérations de nettoyage des espaces publics prévues par des citoyens à travers le pays.

La municipalité souhaite s'engager dans ces opérations et elle a besoin de toutes les bonnes volontés pour contribuer à rendre notre ville et ses différents sites plus propres et ainsi participer à rendre notre planète plus agréable à vivre.

À travers ce mouvement citoyen positif, fédérateur et même convivial, elle veut inciter les Milhudois, les associations et tous les partenaires qui le souhaiteront, à se mobiliser prochainement pour apporter leur contribution à cette initiative. Vous serez informés par le biais des différents supports de communication des jours, lieux et horaires retenus pour une première intervention.

Le frelon asiatique

De son vrai nom *vespa velutina*, il se distingue par sa couleur à dominance noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Le frelon européen, lui, est presque entièrement jaune et rayé de noir.

Dans le cas où vous rencontriez un frelon asiatique, la première chose à faire est de s'éloigner et de ne surtout pas le déranger. S'il est seul et hors de son nid, il n'a aucune raison de vous attaquer. Cependant, dès lors qu'il est proche de son nid, il devient bien plus agressif et son instinct de défense le conduit à attaquer immédiatement en cas de danger.

Les bons gestes à adopter en cas de piqûre : en fonction de l'intensité de la piqûre et du ressenti, la première chose à faire est d'appeler les pompiers ou le SAMU. Et, même si la piqûre n'est pas très douloureuse, il est recommandé de prendre rendez-vous chez son médecin traitant pour la faire vérifier.

Ne jamais essayer de détruire les nids ou de poser un piège : seule une équipe spécialisée et équipée peut les détruire et ainsi interrompre le cycle de développement des frelons. Construire soi-même un piège à frelons asiatiques est également fortement déconseillé. En plus d'être inefficace face aux femelles ouvrières, cela peut porter atteinte à la biodiversité en piégeant d'autres espèces inoffensives. Éloignez-vous, signalez le nid, et n'y touchez pas.

Les services de la mairie ne sont pas habilités à intervenir, seuls les pompiers, dans les lieux publics, peuvent le faire. Dans les lieux privés, il faut faire appel à une société agréée.



Urbanisme et patrimoine

Conférence de presse du Préfet à Milhaud

Le 7 Juillet 2020, Monsieur Didier LAUGA, Préfet du Gard, a été accueilli à la mairie de Milhaud par Monsieur Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard, et par Monsieur Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud, accompagné de Monsieur Joseph COULLOMB, 1^{er} Adjoint délégué à l'Urbanisme et de Madame Huguette SARTRE, Conseillère Départementale et Adjointe déléguée à la Culture, pour une conférence de presse à laquelle les acteurs de l'habitat comme les organismes H.L.M., dont Habitat du Gard, avaient été conviés.



Pour la seconde année consécutive, le nombre de logements locatifs sociaux financés est à la baisse dans le Gard et Monsieur le Préfet a rappelé la nécessaire mobilisation de tous sur cet enjeu prioritaire dans notre département. Monsieur le Préfet a souligné l'implication sans faille de la municipalité de Milhaud dans ce domaine car la ville, déclarée « carencée » en 2013, a de façon remarquable pris le problème du logement à bras le corps en produisant un certain nombre de logements durant ces 6 dernières années. En effet, la ville de Milhaud a pu récupérer ainsi son droit de préemption et a pu mettre fin aux pénalités qui impactaient lourdement les finances de la commune depuis de nombreuses années.

Monsieur le Président du Conseil Départemental a insisté plus particulièrement sur les soutiens dont ont besoin les maires confrontés aux problèmes de logements de certains de leurs administrés et les difficultés qu'ils rencontrent pour faire admettre à d'autres l'indispensable nécessité de produire une offre de qualité. Rappelons que 70 % de la population du Gard est éligible à ces logements et Milhaud n'échappe pas à cette réalité ; c'est donc 7 familles sur 10 qui peuvent y prétendre.

Visite de la résidence Valette de Travessac

Afin d'illustrer ces propos et de montrer aux autorités présentes la réalisation d'un programme de grande qualité, nous nous sommes rendus à la Résidence Valette de Travessac à l'architecture contemporaine, récemment sortie de terre. C'est au 55, rue des Bannières que tous les participants à la conférence de presse ont été accueillis par les promoteurs, les entrepreneurs et quelques résidents. La résidence de 15 appartements de types différents, sans vis-à-vis, possède des lignes sobres qui, par un jeu d'espaliers, de jardins et de terrasses, s'intègrent parfaitement au relief naturel du site. Elle offre une localisation exceptionnelle proche de la garrigue. Une famille milhadoise, qui venait de s'y installer, a accepté de faire visiter son appartement et chacun a pu admirer l'intérieur fonctionnel et confortable ainsi que l'agréable terrasse bien exposée.



Par ailleurs, la sécurité du site grâce à un portail automatique, des places de stationnement réservées, un visiophone, un digicode et un mur d'enceinte qui clôt l'ensemble, en fait une résidence de grande qualité. Les journalistes ont pu obtenir toutes les réponses à leurs questions tant de la part des nouveaux résidents, que des autorités présentes. Cette visite particulièrement satisfaisante et enrichissante a permis à tous de constater une parfaite réalisation qui concilie à la fois les besoins des familles, une haute qualité environnementale et une architecture à taille humaine dans un cadre naturel propice aux balades et aux activités sportives. Pour information, 10 familles milhadoises ont pu bénéficier de cet excellent programme.

Le parcours historique installé

C'est un travail de recherches de longue haleine qui a été finalisé au mois de juillet par la pose de pupitres sur un parcours historique.

Vous avez tous été interpellés par ces pupitres installés dans le centre ancien mais les avez-vous lus ? Ces 7 pupitres nous racontent, grâce à des textes et à des photos d'époque, l'histoire des principaux bâtiments de notre village.

Des bénévoles éclairés et saluons tout particulièrement Bernard FEVRIER, Président du Club local de Généalogie du Languedoc, dont les apports historiques et les remarques judicieuses ont grandement participé à l'élaboration des textes explicatifs qu'a réalisés le groupe de travail que présidait Joseph COULLOMB.

Au fil de votre promenade, vous remonterez le temps et vous découvrirez toute l'histoire de Milhaud.

Sont évoqués : Milhaud au Moyen âge, possession des Évêques de Nîmes, le Château détruit en 1622, les vestiges restants du mur d'enceinte dont la porte de France, la construction du temple à la fin du XVI^e siècle et reconstruit en 1808, l'histoire de l'évêché, le four commun, la glacière dont ne subsiste que le nom de la rue et la construction de l'église. Ainsi, vous saurez tout sur ces témoignages du passé de notre ville.

Ces pupitres, qui ponctuent la promenade dans les rues de Milhaud, participeront à donner à chacun des Milhadois, petits ou grands, la conviction d'appartenir à une même famille et les inviteront à s'approprier l'identité de notre ville.



Emplacement des pupitres :

1. Le temple
2. Le Castellans
3. L'église Saint-Saturnin
4. L'évêché
5. La Porte des Remparts
6. Le four commun
7. La glacière



PLU

Concertation sur le projet de révision allégée

La commune a engagé une procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme qui sera arrêtée lors du conseil municipal d'octobre 2020.

La concertation est en cours jusqu'à cette date.

Un registre et l'ensemble des documents d'information sont disponibles en mairie.

Dans la commune

Les élus et les services mobilisés



À la demande de Monsieur Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud, les élus qui ont pu répondre présents, ont participé grandement à la mise en place d'une politique de solidarité afin d'étudier et solutionner toutes les difficultés rencontrées par les Milhadois dès le 17 mars.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

À cette date, quelques agents sont restés volontairement à leur poste durant le confinement pour assurer la continuité du service public. En effet, afin de répondre aux défis de la crise sanitaire, les services ont multiplié les interventions auprès de nos concitoyens en priorité les personnes âgées, dépendantes ou isolées durant cette période difficile.

Des services, dont certains en effectif réduit pour des raisons légitimes de santé ou de gardes d'enfants, ont fusionné afin de multiplier la capacité de réponse aux besoins de la population. Très rapidement, il a été recensé de multiples problématiques auxquelles il a fallu impérativement trouver des solutions.

Du tissu a été commandé pour fabriquer des masques par les couturières de Milhaud bénévoles ; ils ont été distribués au personnel et aux personnes les plus fragiles. Un service de portage de courses a été mis en place (réceptionner les listes de courses envoyées aux supermarchés de Milhaud et les porter ensuite à domicile). Les cours et devoirs transmis par les enseignants ont été imprimés pour ensuite les apporter dans les boîtes aux lettres des élèves ne disposant pas de matériel informatique. Une large communication a été diffusée sur tous les supports prévus à cet effet pour informer sur la

crise sanitaire ou sur les aides matérielles qu'il était possible d'apporter.

La liste des tâches qui ont occupé sans relâche un certain nombre de nos agents municipaux est longue mais la mission a été remplie avec dévouement et beaucoup de sérieux !

LES SERVICES DE POLICE MUNICIPALE

Deux policiers municipaux ont continué à assurer leurs missions quotidiennes de surveillance de tous les sites dont les voies publiques. Plus que jamais, les échanges avec la Gendarmerie de Bernis se sont multipliés et ont permis de maintenir un service de qualité envers les administrés.

Ils sont restés à votre écoute et sont passés dans les rues à de nombreuses reprises pour annoncer les recommandations du Gouvernement en matière de confinement y compris par mégaphone. Ce service a dû également réaliser de nombreux arrêts.

LES ATSEM ET LE PERSONNEL D'ANIMATION

À compter du 16 mars, date du confinement, les agents des écoles ont dû quitter leurs postes même si deux enfants de soignants ont été accueillis sur le temps scolaire par des enseignants.

Dès le 4 mai, les agents municipaux, autorisés à reprendre le travail, ont procédé à la désinfection totale des bâtiments scolaires. Très investi, le personnel s'est impliqué dans cette tâche en ayant totalement conscience des enjeux, des contraintes et des obligations liées à la réouverture des écoles.

Le protocole de l'Éducation Nationale a été appliqué à la lettre avec une vigilance extrême et chefs d'établissement, enseignants, personnel municipal, associations de parents d'élèves ont travaillé en collaboration étroite pour garantir aux enfants un retour à la scolarité dans des conditions sanitaires optimum.

L'équipe d'animation quant à elle, durant toute la période de confinement, a fait un travail distanciel. Ainsi, des fiches thématiques ludiques à destination des enfants ont été mises en ligne sur le site internet de la commune. Par ailleurs, l'animatrice du projet d'école : « Échecs pour la réussite scolaire » a aussi proposé des exercices pratiques et mis à disposition des enfants volontaires une adresse mail pour effectuer des parties d'échecs avec elle.

LES SERVICES TECHNIQUES ET LE SERVICE DES ESPACES VERTS

Ce service a dû s'adapter, lui aussi, aux circonstances exceptionnelles de cette période et trouver des modes de fonctionnement qui préservent à la fois le service public et les problématiques de santé et de gardes d'enfants des agents de ces deux services.

Les agents présents se sont mobilisés pendant quelques semaines par roulement pour les interventions habituelles et pour répondre en particulier à toutes les demandes d'enlèvements de dépôts sauvages sur la commune, ainsi que dans nos espaces naturels.

Dès que la situation sanitaire s'est améliorée les services ont repris leur rythme habituel de travail et ont répondu ainsi à toutes les demandes d'entretien et de travaux sur les différents sites municipaux.

DÉSINFECTION DES RUES

L'entreprise Océan de Nîmes a été appelé afin de procéder à la désinfection des voiries et des trottoirs de toute la commune avec des produits répondant à la réglementation en vigueur dans un souci d'hygiène et de salubrité.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES

Dès leur réception, les masques commandés par le biais de Nîmes Métropole à la société Eminence, ont été distribués en priorité aux personnes fragiles, toujours par des agents volontaires, en trois vagues devant le centre socioculturel.



Pendant cette période inédite, de nombreux Milhadois ont noué des liens chaleureux avec nos personnels qu'ils ont vu quotidiennement. Des petites attentions leur ont été offertes : des confiseries, des petits gâteaux et même des fleurs en remerciement de leur soutien sans faille, de leur sollicitude et du réconfort qu'ils ont apporté. C'était bien ce que la municipalité avait voulu mettre en place en ces moments difficiles où répondre aux besoins de tous grâce à l'esprit solidaire de quelques-uns était sa première préoccupation.

Rappel des règles sanitaires

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

GOVERNEMENT FR/INP/COVID-19 0 800 130 000

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

QUE FAIRE DÈS LES PREMIERS SIGNES ?

Si vous avez de la fièvre, de la toux, mal à la gorge, le nez qui coule ou une perte du goût et de l'odorat :

- Consultez rapidement votre médecin pour qu'il décide si vous devez être testé
- En attendant les résultats, restez chez vous et évitez tout contact

GOVERNEMENT FR/INP/COVID-19 0 800 130 000

Le marché dominical

Le dimanche 5 juillet 2020, un nouveau marché s'est installé au cœur de Milhaud de 8h à 13h, place Frédéric Mistral et place Neuve dans une joyeuse ambiance. Une trentaine de commerçants a pris possession des lieux en installant leurs étals de fruits et légumes, de confiseries, de boucherie-charcuterie, de poissons, de fromages, de pains, mais aussi de plats cuisinés, de miel, d'épices, d'huile d'olive ou dans un autre domaine, de bijoux fantaisie, de jolis sacs, de vêtements... et bien d'autres propositions encore qui ont fait la joie des Milhaudois qui découvrent ce marché tant attendu.

Sur ces places animées et pittoresques, les habitants du village et des communes environnantes ont pu flâner et remplir leurs paniers. Chaque dimanche, les associations viennent à tour de rôle vous présenter leurs activités autour de boissons et de petite restauration.

Nous saluons ici l'implication et le travail acharné de bonnes volontés de la commune, surnommés « les 5 Mousquetaires », qui avec la participation de la municipalité, ont fait que ce marché prenne sa vraie place dans notre commune. De l'avis de tous, ce nouveau rendez-vous est très attendu chaque dimanche et les Milhaudois ont d'ores et déjà inscrit dans leurs habitudes ce nouvel espace de rencontres et d'échanges pour s'approvisionner en produits locaux ! Réjouissons-nous encore de cette initiative citoyenne qui répond à un vrai besoin que vous nous aviez exprimé ces derniers mois.



Nouvelle installation à Milhaud

Le Chti boucher

Monsieur Carlo MESSINA et son épouse ont repris le commerce de boucherie du centre-ville le 21 septembre. C'est au « Chti boucher » que vous pourrez désormais vous approvisionner ! On vous y propose les mêmes produits qu'auparavant tels que des viandes d'origine française et des plats cuisinés. Originaire des « Hauts de France », Monsieur MESSINA a travaillé dans un premier temps dans le Vaucluse avant de venir dans notre belle région en trouvant à Milhaud le commerce qui correspondait à son projet. Vous y serez accueilli chaleureusement du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h, le dimanche de 8h à 12h30. Bienvenue à ce couple de commerçants bien décidé à réussir cette nouvelle aventure.



Nomination Un nouveau chef de poste

Stéphane ALCANTARA a pris ses fonctions de Chef de Poste, le 15 juin de cette année.

Gendarme auxiliaire à la Brigade de Rodilhan, Monsieur ALCANTARA a passé avec succès un concours de la Fonction Publique Territoriale pour assurer les missions de policier municipal.

Après 25 années passées au sein de la commune, Monsieur ALCANTARA s'est vu confié la responsabilité du poste de Milhaud.

Très conscient de la mission de service public, il suit avec régularité, tous les 5 ans, la formation continue assurée par le CNFPT, mais c'est tous les ans qu'il se rend au Grau-du-Roi pour maintenir son agrément au tir par un moniteur agréé. Une étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie, la sécurisation des manifestations de la ville, le souci du bien-être de la population sont ses priorités et il entend bien poursuivre dans cette voie avec l'aide de collègues motivés par ces missions d'intérêt général.



Télex

Les candidats aux sénatoriales rencontrent les grands électeurs

En août et septembre, les candidats aux élections sénatoriales ont souhaité rencontrer les élus de notre ville afin de leur soumettre leur programme.

C'est bien volontiers que Jean-Luc DESCLOUX et quelques membres du conseil municipal, grands électeurs, leurs ont ouvert les portes de la salle du conseil pour écouter leurs motivations à briguer ce mandat.

Monsieur Stéphane CARDENNES, actuel sénateur du Gard depuis quelques semaines en remplacement de Madame Pascale BORIES, récemment élue Maire de Villeneuve-lès-Avignon, suivi de Monsieur Alexandre PISSAS, également candidat ont défendu leurs projets.

Madame Vivette LOPEZ, Sénatrice du Gard depuis 2014, accompagnée de Monsieur Laurent BURGOA sont venus ensuite se présenter à nos élus.

Monsieur Denis BOUAD, actuel Président du Conseil Départemental du Gard, fut le dernier candidat déclaré à venir solliciter les voix de nos grands électeurs.

Des questions ont été posées et chaque candidat a apporté son éclairage au cours d'échanges fructueux et cordiaux.

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 27 septembre 2020.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Au travail, à la maison,
dans l'espace public,...

RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

3919*

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

#NeRienLaisserPasser



Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Repas des présidents d'association

Le mouvement associatif Milhadois confirme son dynamisme

La salle des Fêtes a accueilli, comme de coutume, le traditionnel repas des Présidents et Présidentes d'associations le 22 février 2020 qui, accompagnés de nombreux adhérents, ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour ce nouveau repas.

Encore une fois, la convivialité était au rendez-vous et c'est par un apéritif qu'a débuté la manifestation. Monsieur Jean-Luc DESCLOUX, Maire de Milhaud, accompagné par les adjoints concernés a pris la parole pour affirmer publiquement son plaisir de voir réunis dans cette salle les nombreux bénévoles et responsables des multiples associations Milhadoises. Il a salué l'investissement sans faille de tous ces bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le bien de tous.

Dès la fin du discours, des applaudissements ont salué ces paroles chaleureuses et chacun a rejoint sa table pour savourer un repas bien agréable dans une joyeuse ambiance musicale.

La soirée terminée, tous se sont donnés rendez-vous pour un repas des Présidents tout aussi sympathique l'an prochain !

Le Lion's Club remercie les soignants de l'EPADH

Madame DUMONTEL et Monsieur SANCHEZ, représentant le LIONS CLUB de Nîmes, ont remis le 18 juin au personnel soignant de l'EPHAD « Les Jardins Médicis » : des pâtisseries, 2 cafetières et 400 dosettes en remerciement de leur implication envers les résidents lors du confinement lié à la COVID 19.

Dès le 12 mai, le LIONS CLUB avait déjà offert à cet établissement 2 tablettes afin de permettre aux résidents de communiquer avec leurs proches. Une photo a été prise dans les locaux de l'EPHAD en souvenir de ce moment convivial.



Cérémonie du 14 juillet

Le 14 Juillet à 11h30, le Maire de Milhaud, Jean-Luc DESCLOUX, accompagné des membres du Conseil Municipal, du représentant des Anciens Combattants et du Capitaine PONCIN, de la 1^{re} Compagnie du 4^e RMAT, a rejoint la place Neuve pour la cérémonie organisée pour la Fête Nationale.

Les Milhadois présents s'étaient positionnés en respectant les gestes barrières autour du Monument aux Morts, ainsi que des collégiens et des élèves de l'école élémentaire, volontaires pour participer à cette manifestation. Monsieur le Maire a prononcé un discours dans lequel il a évoqué le sens du 14 juillet pour tous les français attachés à la devise « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ».

En ce jour d'hommage à ces biens précieux jamais totalement acquis, il a ensuite rendu un hommage appuyé aux soignants, à tous les personnels des collectivités territoriales et des services de l'État mobilisés sans relâche lors de la crise sanitaire que nous traversons. Le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts, une minute de silence et la Marseillaise entonnée ont précédé la fin de la cérémonie et le public a été invité à partager le verre de l'amitié.



Courses libres

La fête votive qui devait se dérouler du 23 au 26 juillet a été annulée comme bien d'autres manifestations en raison de la crise sanitaire causée par la COVID19.

Nous avons, heureusement, pu vous offrir les deux courses du trophée de l'avenir le week-end des 5 et 6 septembre.

Elles ont eu lieu dans le respect, bien sûr, des règles sanitaires en vigueur et nous nous en félicitons. C'est avec plaisir que nous avons partagé, avec 312 personnes le samedi et aux alentours de 500 personnes le dimanche, de beaux spectacles.

En début de cérémonie un hommage émouvant a été rendu à Kevin BRUGUIÈRE, jeune raseteur décédé quelques jours plus tôt dans les arènes de Vallabrègues.



Le samedi, deux trophées ont été décernés, pour le meilleur taureau à « Hermès » de la manade Lagarde et pour le meilleur raseteur à Charly ZELPHATI.

C'est encore la manade Lagarde qui a reçu le trophée du meilleur taureau pour « Simba » et celui du meilleur raseteur, en cette après-midi de dimanche, a été attribué à Amine CHEKADE.

Les manades de ces deux jours étaient de qualité puisque ce sont celles du Cougourlier, de Bernard LAGARDE, de Blatière-Bessac et de Fabre-Mailhan qui ont fourni le bétail.

Et lorsque de bons raseteurs sont face à de bons taureaux, la course est toujours appréciée par les amateurs de courses camarguaises.

Souhaitons maintenant que l'année prochaine nous ayons le plaisir de vous présenter une belle fête votive !

Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

Nous avons débuté notre mandature à la suite du Conseil Municipal d'installation du 4 juillet, dans un contexte particulier après une longue période de confinement qui nous a touché toutes et tous. Nous voudrions remercier celles et ceux qui ont été présents à nos côtés ainsi que les Milhaudoises et les Milhaudois qui se sont déplacés lors de ces élections municipales dans un élan citoyen. Merci pour la confiance témoignée. Durant la campagne, nous avons privilégié le débat d'idées et le respect des personnes ; c'est un préalable au débat démocratique qui nous paraît essentiel et qui continuera à nous animer dans un esprit de concertation. C'est ainsi que nous concevons notre action tout en ayant à cœur d'être à l'écoute de vos préoccupations quotidiennes et de bien-être, afin de conserver cette singularité de la vie Milhaudoise que nous apprécions tous. Tout cela devra se faire en préservant la situation financière de la ville, en renforçant le lien social et en vous accompagnant dans la transition écologique pour laquelle nous devons être dans l'exemplarité tant au niveau des équipements que des consommations énergétiques. Ce sera l'enjeu de notre engagement pour les six ans à venir.

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

Lors des dernières élections municipales, notre liste « Milhaud Générations Unies » n'a pas remporté le scrutin et c'est l'équipe municipale en place qui a été reconduite pour une période de 6 ans, la légitimité de leur installation est incontestable et nous l'acceptons sans amertume ! Nous tenons pour tourner la page de cette élection 2020 à remercier les milhaudoises et les milhaudois pour leur soutien à notre programme et à nos projets et la confiance qui nous a été accordée ! Nous sommes bien conscients du rôle qui nous attend pour représenter cette vision de l'avenir de la commune ! Nous serons attentifs et vigilants sur les décisions et les orientations que prendront les élus majoritaires ! Notre but n'est pas de faire une obstruction systématique aux propositions de l'équipe en place mais de travailler pour le bien de Milhaud et de ces habitants et d'approuver ce que nous jugerons allant dans le bon sens ! C'est notre perception de la démocratie et nous la défendrons. Nous souhaitons aux milhaudoises et milhaudois une bonne rentrée de septembre malgré un contexte sanitaire et social compliqué. Bernard VAISSIÈRE, Dylan CHAUBET, Jérémy PINOT

MILHAUD VOUS APPARTIENT

Chères Milhaudoises, Chers Milhaudois,
Nous tenions à vous remercier chaleureusement de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales. Fort de votre confiance nous assumons 2 postes au conseil municipal. C'est peu, mais cela va nous permettre de suivre les évolutions de notre commune, en souhaitant que les propositions électorales de la majorité ne restent pas que des promesses. Nous voulons du bien pour MILHAUD, afin que chaque jour il fasse bon vivre dans notre village. Nous serons et resterons vigilants. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement des décisions prises. N'hésitez pas à nous contacter pour vous exprimer, pour que nous puissions appuyer vos doléances ou encore faire remonter vos questions restées sans réponse. Cette année 2020 a été marquée par cette pandémie. Nous ne pouvons que souhaiter que vous vous portiez tous bien et que rapidement les remèdes soient trouvés pour la maîtriser. En attendant prenez soin de vous et soyez prudents en respectant les gestes barrières. E. PELLERIN - P. SERAPHIMIDES
- Contact : www.milhaudvousappartient.fr - contact@milhaudvousappartient.fr

Les textes de cette page n'ont subi aucune modifications de la part de la rédaction.



Septembre

Mercredi 2
CINÉMA ENFANTS
« L'élève Ducobu »
14h30 - centre socioculturel

Jeudi 3
CINÉMA ADULTES
« Un homme pressé »
20h30 - salle des fêtes

Samedi 26
JAZZ FESTIVAL
Nîmes Métropole avec AYO
21h00 - salle des fêtes

Octobre

Dimanche 4
VIDE-GRENIER
Bad Club Milhaudois
Boulodrome

Mercredi 7
CINÉMA ENFANTS
« Les Croods »
14h30 - centre socioculturel

Jeudi 8
CINÉMA ADULTES
« Chacun pour tous »
20h30 - salle des fêtes

Samedi 17 & Dimanche 18
EXPOSITION PLAYMOBIL
Samedi : 9h-18h
Dimanche : 9h-17h
Salles des fêtes - Entrée : 3 €

Dimanche 18
VIDE-GRENIER (ANNULÉ)
Milhaud Mille dons
Boulodrome

Novembre

Mercredi 4
CINÉMA ENFANTS
« La guerre des boutons »
14h30 - centre socioculturel

Jeudi 5
CINÉMA ADULTES
« Garde alternée » - 20h30
Salle des fêtes

Samedi 14 & Dimanche 15
MARCHÉ DE NOËL
La Pastorale
Centre socioculturel

Vendredi 20
LES VENDREDIS DE L'AGGLO
« Manoeche en...fin chef ! » avec
l'Orchestre de Petite Camargue
20h45 - salle des fêtes

Samedi 21
LA FÊTE DE L'AUTOMNE
FCPE
École primaire

Samedi 28
LE SALON DU LIVRE
10h - 18h
Salle des fêtes

MARCHÉ DE NOËL
APLEM
Centre socioculturel

Décembre

Mercredi 2
CINÉMA ENFANTS
« La deuxième étoile » 14h30
Centre socioculturel

Jeudi 3
CINÉMA ADULTE
Choix en cours - 20h30
Salle des fêtes

Vendredi 4 et samedi 5
TELETHON

Dimanche 13
SPECTACLE DE NOËL
La Pastorale
Salle des fêtes

Samedi 19
NOËL ENCHANTEUR
Centre socioculturel



Cet agenda pourra être modifié en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur et être complété ; plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le site internet de la commune.

La vie des associations

Forum des associations

Une belle réussite en extérieur

DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS PRÉSENTES

Le 5 septembre, par une très belle journée de ce début de mois, s'est tenu le traditionnel forum des associations exceptionnellement installé devant le centre socioculturel, pour respecter les dernières consignes sanitaires édictées par les services préfectoraux et faciliter la circulation des nombreux Milhautois souhaitant reprendre une activité associative ou qui cherchaient l'activité idéale pour eux mêmes ou leurs enfants pour les prochains mois.

Toutes les associations présentes ont pu renseigner les Milhautois sur leurs activités et pour certaines déjà prendre des inscriptions. Enfants et adultes ont pu trouver leur « bonheur » dans les très nombreuses propositions sportives, culturelles ou caritatives.

Le Tennis Club Milhautois

FÊTE SES 40 ANS !

Une association qui a fêté ses 40 ans... C'est en février de cette année que le TCM a soufflé sa quarantième bougie, ce qui en fait une association à la longévité aussi remarquable que son dynamisme et ses résultats sportifs.

Lors de la dernière saison sportive son équipe 17/18 ans (Adrien, Alexandre, Louis et Thibaud) est devenue championne du Gard et les équipes seniors engagées en Coupe départementale ont atteint la demie finale et la finale dans leur division respective. Les plus jeunes adhérents du club ont 4 ans alors que nos glorieux aînés ont plus de 80 ans et pratiquent encore la compétition comme quoi il n'est jamais trop tard pour démarrer.

Le tennis se pratique à tout âge aussi bien en loisir qu'en compétition et toujours dans un état d'esprit sportif et convivial. La reprise d'activité dès le 13 mai a été possible pour le plus grand plaisir de nos adhérents car ce sport de plein air se pratique facilement et de manière sécurisée (distance importante entre les joueurs et filet de séparation empêchent les contacts). C'est une raison de plus pour ceux qui hésitent ou ceux qui n'ont jamais pratiqué de venir nous rejoindre. Des cours aussi bien individuel que collectif pour débutant-e-s ou joueur-se-s confirmé-e-s sont possibles.

Comme chaque année notre tournoi annuel aura lieu du 21 septembre au 10 octobre 2020, lieu propice aux rencontres et aux amateurs de la petite balle jaune le tout dans une atmosphère conviviale.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter Sébastien LEFAY au 06.46.82.12.64 ou par mail à tennis.club.milhaut@gmail.com



Milhaut Basket-Ball

UN CLUB PLEIN D'ÉNERGIE

En 2 saisons, nous atteignons 120 licenciés. Nos seniors garçons ont gagné leur championnat 5x5 et nos seniors filles ont gagné leur championnat 3x3 et le droit de représenter Milhaut aux niveaux régional et national. Nos jeunes intègrent les sélections du Gard. Nos stages basket + échecs + aide aux devoirs avec la présence d'anciens joueurs de l'équipe de France connaissent un énorme succès. Nos entraîneurs s'appliquent à ce que les enfants aient du plaisir, progressent et fassent de leur mieux. En plus du basket, notre philosophie est que nos jeunes licenciés deviennent des citoyens bienveillants et altruistes : les enfants sont tous initiés à l'arbitrage. Nous participons activement aux ateliers des « cafés des parents » de Milhaut comme l'apprentissage des gestes qui sauvent (à venir) ; Nous allons obtenir le label très prisé « club citoyen » de la FFBB. Renseignements sur notre site internet : <http://club.quomodo.com/milhaut-basket-ball>.



Le Bad Club Milhaut

UN CLUB PLEIN D'ÉNERGIE

Voilà, maintenant, un peu plus d'un an que nous nous sommes installés à la SMASH, qui, aujourd'hui nous permet de prendre notre essor afin d'évoluer et nous exprimer pleinement. Aujourd'hui, grâce à nos sept courts, nous pouvons pratiquer le badminton dans une ambiance conviviale.

Cette année, nous avons atteint une centaine d'adhérents constituer d'hommes et femmes de 0 à 77 ans de niveaux différents, compétiteurs ou non. Nous avons même pu créer une équipe, afin de pouvoir participer aux compétitions d'interclubs départementaux avec des résultats au-delà de nos espérances.

Alors, si l'envie vous guette, n'hésitez pas à nous rejoindre dès cette année, afin de faire un essai, vous pouvez retrouver nos bulletin d'inscription sur notre site, www.badclubmilhaut.com. Toute l'équipe se fera un plaisir de vous accueillir. Tout a été mis en place et penser pour que la pratique de notre sport soit faite dans le respect des gestes barrières.

À bientôt sportivement Didier Falzon, Président du club.



Sport Milhaut Seniors

LA REPRISE

Le début de saison va débuter, après une interruption en mars par la faute du covid. Nous voilà prêts mais nous ne savons pas trop ce que l'avenir nous réserve. Les randos en extérieur ne poseront pas de problèmes mais nos activités en salle elles seront problématiques, gestes barrières, distanciation et sûrement port du masque ! Mais soyons optimistes nous sommes une population à risques mais grâce à la pratique du sport moins vulnérables.

Ce début octobre verra la reprise et nos adhérents attendent cela avec impatience comme nous d'ailleurs, nous sommes dirigeants mais acteurs également. Vivement la reprise pour que nous retrouvions copains et copines et parlions d'autre chose que de cette pandémie.

Pour ceux qui désirent participer à une activité, un premier essai (gratuit) est possible.

Renseignements : aldumant.sms@gmail.com.

Photo : pique-nique en garrigue lors de la journée des beaux jours organisé par la ville de Nîmes.



Avenir Cyclotouriste Milhaudois

CRÉÉ EN 1989

Vous aimez le vélo, venez partager ce plaisir avec l'Avenir Cyclotouriste Milhaudois (ACM). Notre club a été créé en 1989 et est affilié à la Fédération Française Vélo (Cyclotourisme sans compétitions).

Nous proposons tout au long de l'année de multiples manifestations organisées par notre fédération ou les clubs.

Venez nous rejoindre pour partager ensemble des bons moments de convivialité et pratiquer une discipline sportive proche de la nature. Sortie hebdomadaire le jeudi matin adaptée aux participants et le samedi ou le dimanche avec d'autres clubs. Chaque année un week-end est organisé pour visiter les départements voisins.

Le club est doté d'une école cyclo à laquelle les enfants peuvent adhérer si leurs parents sont eux-mêmes membres et accompagnent leur enfant aux sorties.

Courriel club: acmilhaud@sfr.fr - Courriel président : lhermet.alain@wanadoo.fr



Rugby Club Milhaudois



LA PRATIQUE DU RUGBY ACCESSIBLE À TOUS

Le Rugby Club Milhaud est une association sportive, à but non lucratif, fondée en 2017. Elle est affiliée à la FFR et reconnue d'utilité publique. Nos projets ont été dirigés vers une école de rugby qui se donne pour mission de rendre la pratique du rugby accessible à tous et à toutes dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 12 ans. L'école de rugby Milhaud souhaite véhiculer la notion de cohésion auprès de ses joueurs et ainsi développer leur esprit d'équipe. Aujourd'hui, forte et fière de ses sportifs assidus et motivés, le RC Milhaud se compose de dirigeants et d'entraîneurs, formés par la ligue, qui accompagneront votre enfant lors de plateaux départementaux et d'entraînements collectifs avec les clubs voisins. Nos éducateurs sont également formés pour encadrer votre enfant lors de stages d'initiation en milieu scolaire et stages vacances. La reprise de l'activité rugby, mise en œuvre par la FFR dès le début du déconfinement, nous a permis d'organiser de façon graduée des entraînements ainsi qu'un stage d'été ouvert à tous, et ce, dans le respect des consignes sanitaires et pour préserver la santé de tous.

Désormais, notre ambition est de développer une section adulte mixte de rugby à 5 en loisir mais aussi de renforcer l'accompagnement des plus jeunes. Toute l'équipe du rugby club Milhaud sera ravie de vous accueillir les samedis matin à 10h30 sur le terrain d'entraînement du Complexe Sportif Raymond Monteil de Milhaud. À très Bientôt. Cyril BACCHETTO, Président du RC Milhaud.



Gymnastique Volontaire Milhaudoise



PRÉSENTE DEPUIS 1977

L'association de Gymnastique Volontaire Milhaudoise est présente sur le village depuis 1977, elle est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique volontaire. Nous proposons 6 heures de cours par semaine en matinée et en soirée à la salle Marcel Giboulet, route de Nîmes à Milhaud. Les cours sont ouverts à tout public féminin ou masculin à partir de 15 ans. Nous pratiquons le fitness, le bodyscult, du cardio training, abdos - fessiers, du stretching, mais également de la gym douce avec du renforcement musculaire, de la coordination etc... encadrés par des animateurs sportifs diplômés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

N'hésitez à vous renseigner sur : <https://www.milhaud.fr> rubrique associations et à nous rejoindre

Football Club Milhaud Nîmes Agglomération

UN NOUVEAU LOGO

Voici le nouveau logo du club de football F.C Milhaud Nîmes Agglomération, nous avons de nouveau engagé une équipe seniors de garçons suite à la forte demande, nous attendons maintenant de leur part de la

rigueur et du respect quant à la suite de ce nouveau projet pour le club qui compte toujours son équipe phare féminine évoluant en ligue Régionale 2 cette saison ainsi que nos différentes catégories féminines et masculines de notre école de foot. Mlle Beaugeois Carole Co Présidente du club



Le Judo Club Milhaud

FAIT SA RENTRÉE

Pour la dixième année consécutive, le Judo Club de Milhaud est présent au forum des associations. Cette année, les jeunes élèves accueilleront leur nouveau professeur Tristan LUC-RANC. Élève de Fabrice CARDIA, Champion de France et d'Europe de Kata et avec le parrainage de Ludovic Germa son binôme, Tristan et les membres du bureau ont de grands projets pour les élèves. Les jeunes milhaudois apprennent, peaufinent leurs techniques, et depuis quelques années se font une place de plus en plus importante en compétitions départementales et régionales. Sans oublier la sélection de Lana Botelho aux Championnats de France Espoir et de Laian Cural aux Championnats de France par équipe minimes, avec l'équipe du Gard.

Cette année et pour la 3^e année, le cours de Taiso (renforcement musculo-cardio-vasculaire) est reconduit. Ce cours permet aux pratiquants judokas ou non, de se remettre en forme.

Malgré les conditions sanitaires exceptionnelles, et grâce aux protocoles mis en place par la Fédération Française de Judo, l'ensemble de l'équipe dirigeante est prête à accueillir tous les volontaires de 4 à 77 ans et à relever de nouveaux défis.

Les couleurs du Judo de Milhaud seront toujours aussi bien portées !



BF Savate Club Milhaudois

TOUJOURS PRÉSENT

Le BF savate club Milhaudois est toujours présent après 8 ans d'existence au coeur du village. C'est avec passion que Thierry et Denis, sportifs de haut niveau, vous enseignent la boxe française et ses valeurs.

Le champion de France 2018 vous attend pour trois cours adultes et un pour les enfants depuis le 7 septembre.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 06 63 32 30 67.



ASPTT Club Omnisports

ÉVEIL ET MOTRICITÉ POUR LES TOUT-PETITS



L'ASPTT est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle saison 2020-2021 placée sous le signe de la sérénité en vous proposant des activités, dans le respect des gestes barrières. Comme la saison passée, nous vous proposons du Babysport, éveil et motricité pour les 18 mois-36 mois puis du Kidisport, découverte du multisport pour les 3-5 ans. Tous les samedis matin, de septembre à juin, sur le Dojo de Milhaud, rue de la glacière. Renseignements au 06 99 41 01 08 ou au 06 71 11 77 90

Arc Club Milhudois

TOUJOURS PRÉSENT

L'association Arc Club Milhudois est présente sur la commune de Milhaud depuis 2004. Le tir à l'arc est une discipline olympique qui demande précision et concentration. Il permet d'évacuer le stress et de donner le meilleur de soi pour atteindre la cible et de rester fair-play quelque soit le résultat.

Si vous avez envie de venir essayer le tir à l'arc, venez nous rejoindre au centre socio culturel de Milhaud. Pour plus de renseignements connectez-vous sur le site du club : www.arcclubmilhudois.fr



Toros y Fiesta

HOMMAGE À BÉATRICE DUMOND

Samedi 25 juillet 2020, dans les arènes de Milhaud, c'est plus de 300 personnes qui sont venues assister à un concours de capea organisé par le Club Taurin Paul Ricard Toros y Fiesta. À cette occasion le club taurin a décidé de créer le 1^{er} Souvenir Béatrice Dumond, une grande aficionada milhudoise et qui participe à de nombreuses manifestations sur la commune, qui malheureusement nous a quitté le 10 juin 2020 au Chili du COVID-19.

Avec l'accord de son mari Hector Herrera, le concours a commencé par un magnifique hommage prononcé par le président Mickael Jezouin et c'est Arnaud Frade qui a remis un bouquet de roses rouges au centre de la piste où les aréneros de Fiesta Brava de Vergèze avaient inscrit les initiales de Béatrice. Un très beau moment d'émotion qui s'est conclu par une minute d'applaudissements en sa mémoire.

Le 1^{er} souvenir a été remporté par Canten du Centre français de tauromachie, il a devancé Leny Martin de l'école de Béziers et Andoni Verdejo de l'école d'Adour aficion.

Cette belle matinée s'est conclue par un apéritif et pour accompagner les excellents tapas d'Entre 2 Tapas à Nîmes et les coquillages de Foud'huitre basé également sur Nîmes.

Le CTPR Toros y Fiesta vous donne rdv pour conclure l'année, le Samedi 14 novembre 2020 à partir de 19h, pour son Assemblée Générale avec l'apéritif offert et une belle soirée dîner-spectacle à la salle des fêtes ouverte à tous.



Le Tripot de Milhaud

DE NOMBREUSES CONFÉRENCES

Cette association a été constituée en 2016, afin d'élargir l'offre culturelle destinée aux Milhudois. Elle a repris le nom et le concept de sa lointaine ancêtre l'académie de province née dans notre village en 1751 et qui avait adopté le nom de « Tripot de Milhaud » suivant le sens italien du mot « tripot » qui désigne une société qui fait de la littérature par distraction. Cette académie a vécu une trentaine d'années jusqu'aux approches de 1779 époque à laquelle, après la disparition de son principal animateur l'Abbé Valette de Travesac, prieur de Bernis, son activité s'est mise en sommeil.

Au-delà des sujets littéraires, que traitait l'ancêtre de notre association à l'origine, le Tripot de Milhaudaborde aujourd'hui d'autres thématiques, conférences historiques essentiellement, visites culturelles, pièces de théâtre et depuis 2020, club de lecture. Nous souhaitons en effet que ce tripot nouvelle génération, ouvert à tous, soit une véritable « boîte à culture » tant par la diversité des sujets évoqués que par la qualité de ses intervenants extérieurs.

Nos conférences ont lieu le samedi au centre socioculturel de Milhaud à 17h30. Afin d'associer culture et convivialité, ces conférences se poursuivent par un autre moment privilégié d'échanges informels entre l'assistance et le conférencier autour d'un apéritif offert par l'association qui clôture en toute amitié ces manifestations.

Pour nous contacter :
 Claude MICHEL, président, tél : 06 62 08 63 15
 mail : claudemichel@gmail.com
 Joseph COULLOMB, secrétaire, tél : 04 66 74 20 39
 mail : joseph.coullomb@orange.fr
 Laurence BASTID, trésorière, tél 06 69 54 40 96
 mail : laurence.bastid30@gmail.com

APLEM

PROTÉGER ET ASSURER LE BIEN ÊTRE DES ENFANTS À L'ÉCOLE



L'APLEM, Association Pour les Enfants de Milhaud, est une association locale indépendante. Nous sommes une association de parents d'élèves bénévoles, mais aussi de familles, amis, voisins qui ont à cœur d'améliorer le quotidien des jeunes Milhudois au sein et dehors des écoles.

Au sein des écoles, nous sommes présents par le biais d'une liste de représentants de parents d'élèves. Nous relayons les préoccupations et les interrogations des familles aux équipes pédagogiques ainsi qu'à Monsieur le Maire et ses élus.

Cette mission vise toujours à protéger et assurer le bien-être et la sécurité des enfants à l'école. Si vous souhaitez en savoir plus sur le rôle d'un représentant des parents d'élèves n'hésitez pas à venir à notre rencontre. En dehors des écoles, nous organisons des événements conviviaux (goûter, chasse aux galets, marché de Noël...). Nous réfléchissons à des projets qui permettent de récolter des fonds pour les écoles, mais pas

que... On veut vraiment créer des événements festifs et conviviaux pour les familles Milhudoises. Nous recherchons des bénévoles. Que vous soyez disponible un peu, beaucoup, passionnément ou à la folie rejoignez-nous.

Nous organisons une réunion d'information, notre assemblée générale aura lieu le vendredi 18 septembre à 18h au centre socioculturel. Venez nombreux ! La réunion sera organisée dans le respect des règles sanitaires (masques, gel hydroalcoolique...). Amicalement, L'équipe de l'APLEM.

Garrigue Font des Chiens

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Cette année, les journées des écoles primaires en garrigue ont été annulées (Virus oblige). Nous avons préparé leur venue en créant des toilettes sèches au mazet, en nettoyant la parcelle. C'est la première année depuis 1997. Espérons que 2021 nous permettra de renouer avec ces journées, qui sont un lien entre les générations et pour les enfants, la découverte d'un milieu menacé dans ce monde en effervescence.

Le feu du mois d'août, les déchets sauvages, l'association continue ses activités : * Atelier Boutis tous les 1^{er} samedi du mois de 14h à 17h au centre socioculturel - 1^{er} atelier le 5 septembre 2020. * Atelier Occitan : tous les lundis à 18h au centre socio culturel (hors vacances scolaires).

* Pierres sèches : nous allons remonter une capitelle. * Sentiers : nous avons nettoyé le sentier botanique, le sentier des capitelles ; il reste le sentier des fonts.

Pour la pierre sèche et les sentiers si vous êtes intéressés, contactez nous : au 09 84 23 75 42 - email : a_gfdc@orange.fr - adresse postale de l'association : Garrigue Font des Chiens 7, rue Edgar Quinet 30540 Milhaud.



Gard'n Party

LET'S SPEAK ENGLISH WITH GARD'N PARTY !



Gard'n Party vous ouvre ses ateliers d'Anglais pour une nouvelle année de découvertes, d'apprentissage, de perfectionnement, de conversation et NEW ! « English for Babychou » qui donne l'occasion aux parents de faire appel à un(e) Babychou-sitter pour offrir à leurs enfants des cours d'anglais en petits groupes à la maison sous la forme d'ateliers ludiques. Plus besoin de s'inquiéter pour l'organisation des déplacements liés aux activités périscolaires.

Par ailleurs, votre professeur accueille les Minikids, Kids, Teens and Adults au Centre Socio-culturel de Milhaud les mercredis après-midi et jeudis soirs, mais organise aussi pour votre plaisir, des stages et voyages.

N'hésitez pas à vous renseigner au 06 65 70 48 18 ou agardnparty@gmail.com afin de demander votre ticket Pass pour un cours d'essai gratuit au Centre Socio-culturel ! Enjoy and See you soon !

Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Milhaud

AIDER MORALEMENT ET MATÉRIELLEMENT

L'Association a pour buts essentiels : d'aider moralement et matériellement les membres adhérents, de participer activement aux cérémonies commémoratives nationales organisées par la mairie, d'organiser des sorties culturelles et des activités ludiques pour renforcer la cohésion sociale.

Nous avons dû mettre à l'arrêt tout ceci pour une durée indéterminée au regard des mesures de protection sanitaire et nous espérons, comme chacun d'entre vous revenir à une situation normale mais aussi la plus sécurisante possible.

Le Président Pierre-Emmanuel COSTE



Les Donneurs de Sang

UN DON DE 1 500 € À L'HÔPITAL ET AUX SOIGNANTS

Situation sanitaire oblige, notre collecte de juillet a eu lieu dans des conditions particulières. Un grand merci à tous nos donateurs qui ont fait preuve de compréhension et qui continuent à se mobiliser. Car au-delà de la Covid, les besoins en sang sont toujours très importants et les stocks sont à renouveler en permanence. Nous comptons sur votre présence massive lors de notre prochaine collecte qui aura lieu le jeudi 8 octobre prochain au Centre Socio Culturel de 13h30 à 19h30.

N'oublions pas les malades et les accidentés : donnez un peu de votre temps pour sauver des vies. Dates des collectes en 2021 : les jeudis 7 janvier, 1^{er} avril, 8 juillet et 7 octobre.

Outre le fait d'organiser les 4 collectes annuelles au côté de l'Établissement Français du Sang, les Donneurs de Sang bénévoles soutiennent des associations et actions caritatives et ce, depuis de nombreuses années. En 2020, nous avons choisi d'aider l'hôpital et les soignants en faisant un don de 1 500 €.



Milhaud Mille dons

2 000 BOUTEILLES D'EAU POUR LA CROIX ROUGE

La crise du coronavirus a profondément perturbé nos vies et par conséquent celle des associations qui n'ont pu maintenir leurs activités. Si la vie continue avec les gestes barrières et de nombreuses recommandations, les associations ont essayé de reprendre à peu près normalement leurs activités. En juillet, Milhaud Mille dons a repris petit à petit en distribuant 2 000 bouteilles d'eau à la Croix Rouge pour leurs maraudes. Depuis août, nous répondons présent au marché où nous tenons la buvette et vendons

les créations réalisées par nos bénévoles. Le 5 septembre, le forum des associations a permis de reprendre le lien avec nos adhérents et prendre de nouvelles inscriptions. Pour cette fin d'année, et si les conditions sanitaires nous le permettent, nous serons présents au marché de Noël de l'APLEM, le samedi 28 novembre, et notre traditionnel loto aura lieu le dimanche 29 novembre, sans oublier nos animations avec l'ensemble des associations Milhaudoises du 4 au 6 décembre pour le Téléthon

2020. Je tiens à remercier tous nos adhérents et bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts en cette période difficile pour que notre association continue sur la voie qu'elle s'est tracée.



Les Jardins du Tistolet

PROTÉGER ET ASSURER LE BIEN ÊTRE DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Lors du second semestre 2019, la municipalité a créé un groupe de 40 parcelles de terrain à jardiner, ainsi qu'une parcelle commune tenant lieu de verger, à l'emplacement de la station d'épuration, dans la plaine de Milhaud.

Elle en a laissé la responsabilité à une toute nouvelle association « Les jardins du Tistolet » qui a pour mission de gérer la location annuelle des parcelles à des foyers résidant dans le village et souhaitant s'adonner au jardinage.

L'ensemble des parcelles d'environ 100 m² chacune, s'inscrit dans une démarche de développement durable, associant l'intérêt économique, l'équité sociale, l'aspect pédagogique ainsi que la protection de l'environnement.

Le verger composé de pruniers, figuiers et cerisiers est entretenu de façon collective. Chaque foyer s'acquitte d'une adhésion et d'une cotisation pour la location de la parcelle, ainsi que du paiement de sa propre consommation d'eau, laquelle est desservie par BRL.

Les débuts sont fort prometteurs puisque, malgré les premiers mois 2020 perturbés par le COVID 19 et le confinement, la quinzaine d'adhérents a pu cultiver sa terre, puis récolter une grande quantité de légumes dans une ambiance très conviviale.

Pour tous renseignements :

letistolet@gmail.com - Caroline GARULO, Présidente de l'Association, 06 84 99 43 46



Les associations milhaudoises contribuent à l'animation de notre ville ; la municipalité les aide à se présenter et à valoriser leurs actions en mettant à leur disposition cet espace de communication.

SUD-TECH
Vente et Service Informatique & Téléphonie

Solutions Professionnelles | Solutions Particuliers

EN BOUTIQUE OU À DOMICILE

Conseils, réparation et installation
Vente Matériel & Consommables
Matériel sur mesure

www.sud-tech.fr | 04 66 57 47 18

Nous remercions tous les annonceurs qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.

Consultez les pour vos achats, ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.

BRICO MARCHÉ

MILHAUD

HORAIRES D'OUVERTURE
du Lundi au Samedi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00

10% DE RÉDUCTION
des 500€ d'achat cumulés

BRICO MARCHÉ
Assistance aux Milhaudois

ma Carte
LA CARTE FIDÉLITÉ
ELLE EST GRATUITE !

Rue de l'Aubépin - 30540 MILHAUD
Tél. 04 66 74 30 01

Le Carnet

Naissances

YALAOUI Lyam, le 1^{er} juin 2019
LECERF Lyna, le 3 juin 2019
JOSEPHAU Paolo, le 11 juin 2019
BENSALAH Maïssa, le 12 juin 2019
CAVALIER Ethan, le 19 juin 2019
SOUSTELLE Téoden, le 4 juillet 2019
SOUSTELLE Emrik, le 4 juillet 2019
BOURSIN Noélie, le 4 juillet 2019
MICHEL Ethan, le 2 août 2019
CARRE Caetano, le 12 août 2019
LAURENT PAYEN Davina, le 21 août 2019
INGARZIA Nina, le 9 septembre 2019
GINET Théo, le 10 septembre 2019
AFKIR Dikra, le 17 septembre 2019
MICHEL REINHARD Maïssa, le 21 septembre 2019
NAVARRO Alycia, le 29 septembre 2019
FAUGERE Héloïse, le 2 octobre 2019
POTIER Léonie, le 6 octobre 2019
MARTIN Louis, le 15 octobre 2019
JEAN Mattéo, le 23 octobre 2019
GORGAN Nolan, le 23 octobre 2019
KESLANI Souhail, le 25 octobre 2019
PREGET VISCONTI Calie, le 4 novembre 2019
TUFARIUA Eloha, le 15 novembre 2019
BOUHADRA Aaliyah, le 22 novembre 2019
ISAMBART Nélia, le 4 janvier 2020
MARTIN Louna, le 10 janvier 2020
CERIBAC Zoé, le 22 janvier 2020
IGHIDI Kais, le 3 février 2020
ROUYRE Benjamin, le 4 février 2020
CHLEIKH Emir, le 11 février 2020
LAFLEUR Sam, le 18 février 2020

Mariages

SCHAEFFER Frédéric & SALTET Sonia, le 17 juin 2019
HUMBERT Terry & GOURGEON Fanny, le 29 juin 2019
GUILLÔME Quentin & SALEMBIER Agathe, le 5 juillet 2019
PELATAN Stéphan & HOUMAIRE Alexandra, le 3 août 2019
GIMENEZ Laurent & PIERRE Léoline, le 10 août 2019
ZOUGARHE Imad & OUSTANI Inès, le 5 septembre 2019
ZIYANI Issam & RAYNAL Sandy, le 14 septembre 2019
PINTO José & DURAND Magali, le 14 septembre 2019
HADDOU Menouer & BELLIOUA Ilhame, le 28 septembre 2019
DOSCOT Maxime & ABDELLAOUI Mounya, le 5 octobre 2019
JEFFALI Ibrahim & BENMOUSSA Amel, le 5 octobre 2019
HAMDAROU Abdelslem & BACHET Nathalie, le 11 octobre 2019

RZONCA Noélie, le 23 février 2020
ZAGHDOUDI Kaylale 4 mars 2020
PORTOGHESE ROQUE Folco, le 5 mars 2020
HAMMOU Rayan, le 6 mars 2020
PERRIER Leo, le 26 mars 2020
BELAÏCHE Ilyan, le 21 avril 2020
HOTTE Justin, le 24 avril 2020
MEYNIÉ NAVARRO Clara, le 29 avril 2020
AIRAULT Ava, le 23 avril 2020
CHALA Élisele 30 avril 2020
OUSSENI Ilyana, le 11 mai 2020
VAUCLARE Axel, le 19 mai 2020
LAVERRÉ Elio, le 23 mai 2020
THIEBAUT Logan, le 27 mai 2020
LAATIOUI Jasmine, le 8 juin 2020
NOUR Aya, le 9 juin 2020
ROBERT Gatien, le 12 juin 2020
GOURRAME Emna, le 16 juin 2020
CUEVAS Picantessa, le 17 juin 2020
LIMDIGHRI Leya, le 20 juin 2020
TORDOIR Antoine, le 1^{er} juillet 2020
TORDOIR William, le 1^{er} juillet 2020
BIANCOTTO LIEGEOIS Séraphine, le 15 juillet 2020
HUMBERT GOURGEON Sara, le 7 août 2020
ACCARY Swann, le 9 août 2020
EL BOUTEIBI Aylanne 11 août 2020
HALLOUCHA-DJEBBOUR Eden, le 13 août 2020
HASSAOUAN Jade, le 25 août 2020
TAILLAND Amalia, le 28 août 2020
GRAMAGE Kaylee, le 31 août 2020
EL KHABBAZI Anis le 01 septembre 2020

ZEGHLI Mourad & OULD ALI Rania, le 19 octobre 2019
DAMOUMI Yassine & GHAZI Sarah, le 2 novembre 2019
POT Eric & ELAFI Lamya, le 27 novembre 2019
GIOANNI-DUFFOUR William & PIERREDON Claire, le 7 décembre 2019
NEMER Hadj & KALILA Sarah, le 19 décembre 2019
ACHI Abderrahman & EL HASSANI Chaïmaa, le 3 janvier 2020
FANÉ Oussoumane & NDIAYE Khady, le 31 janvier 2020
BELLANGER Robin & ABDOULKADER ABDALLAH Hasna, le 2 mars 2020
ALLEL Hichame & BARDAE Yasmina, le 14 mars 2020
GOURRAME Fahd & EL AKARI Sabrina, le 13 juin 2020

Monsieur et Madame JAMET confirment leurs vœux 50 ans après

Monsieur Jean-Luc DESCLOUX, Maire de MILHAUD a célébré très officiellement au centre socioculturel les cinquante années de mariage de Monsieur et Madame JAMET ainsi que le baptême républicain de leur petite-fille Lison, âgée de 6 ans et demi ! Monsieur le Maire a retracé dans un premier temps leur parcours. Ils se sont mariés à la mairie de Nîmes, le 24 juillet 1970. Ils ont 2 enfants et une petite-fille. L'un et l'autre ont travaillé dans les services municipaux de Nîmes, Madame JAMET dans les écoles maternelles et Monsieur JAMET au service des espaces verts. Leurs états de service leur ont permis d'obtenir la médaille communale du travail échelon OR pour plus de 40 années au service des Nîmois. En 1981, ils ont construit une maison à Milhaud où ils se sont parfaitement intégrés à la vie milhauoise. Monsieur JAMET est d'ailleurs bien connu et apprécié de tous pour avoir, entre autre, créé le Club Taurin « La Peña Enrique Pons » dont il est toujours le Président. Monsieur le Maire a ensuite procédé à la lecture de leur acte de mariage. La médaille de la ville et les fleurs offertes par la municipalité ont clôturé cette jolie cérémonie avant que ne soit procédé au baptême républicain de LISON !



Décès

BRINGUIER Jean-Elie, le 2 juin 2019
LEZIAK Laurent, le 4 juin 2019
BERNARD veuve VIDAL Odile, le 26 juin 2019
LAVIGNE veuve VIGNAL Josette, le 22 juin 2019
VINCENT Jacques, le 23 juin 2019
SOUSTELLE Emrik, le 6 juillet 2019
SANFILIPPO veuve PRESAGI Santina, le 9 juillet 2019
BOUSQUET Robert, le 16 juillet 2019
FRAILE épouse MOYANO Teresa, le 19 juillet 2019
PIERRE Claude, le 22 juillet 2019
BROUSSE veuve DUMAS Hélène, le 22 juillet 2019
LLINARES Henri, le 26 juillet 2019
DIJOL Bernard, le 27 juillet 2019
MONTAGNON Céline, le 2 août 2019
ZUCCHERO Humbert, le 3 août 2019
CRÉMADÉS Jean-Claude, le 5 août 2019
VIGOUROUX veuve BRAIN Lucienne, le 6 août 2019
BOUGAREL Gérard, le 15 août 2019
AVALLONE veuve DI COSTANZO Carmela, le 23 août 2019
JALBAUD Philippe, le 24 août 2019
MARTINEZ Filomeno, le 1^{er} septembre 2019
MALOSSE Nicolas, le 3 septembre 2019
JEANJEAN épouse VIEILLEDENT Nadine, le 7 septembre 2019
HUBERT Bernard, le 22 septembre 2019
ROUSSIERE Jean, le 22 septembre 2019
DUMAS Marie-Jeanne, le 24 septembre 2019
BERNE Patrick, le 27 septembre 2019
CHIFFRE épouse HUOT Ghislaine, le 5 octobre 2019
BLOUDEAU Thierry, le 19 octobre 2019
LAFFON Roger, le 24 octobre 2019
LAVAL veuve VILLARD Marcelle, le 27 octobre 2019
MOUCHET veuve HUDRY Marie, le 8 novembre 2019
MALAQUIN épouse PINTARD Simone, le 12 novembre 2019
BECAMEL Francis, le 14 novembre 2019
BOURDON Claude, le 20 novembre 2019
DE JONGHE Christian, le 21 novembre 2019
AGRESTA Clélie, le 21 novembre 2019
FLORES veuve FERNANDEZ Marie, le 25 novembre 2019
JAIME veuve IRIBARNE Nathalie, le 1^{er} décembre 2019
CARAVELLA Gérard, le 4 décembre 2019
DUBOUIS Philippe, le 6 décembre 2019
VALÉRA veuve AVELLANEDA Isabelle, le 6 décembre 2019
CAZCARRA André, le 10 décembre 2019
PRADAL veuve SAUNIER Ginette, le 11 décembre 2019
BADET Maurice, le 13 décembre 2019
SERVEL Marcel, le 18 décembre 2019
ROUQUIER veuve BOUDON Monique, le 18 décembre 2019
BOUSAÏD Saïd, le 18 décembre 2019
LOSANA François, le 28 décembre 2019
ANDRÉO veuve CLÉMENT Francine, le 1^{er} janvier 2020
LLOBET Robert, le 1^{er} janvier 2020
COLOMB veuve AIGOUÏ Mireille, le 6 janvier 2020
TRANCHANT Jean, le 14 janvier 2020
ROUDAUT Jeannin, le 2 février 2020
SERRE Max, le 6 février 2020
MARNAT épouse BEAUVAIS Maryvonne, le 11 février 2020
BONNEAU Frédéric, le 12 février 2020
CHAILLEUX veuve HIOLET Micheline, le 18 février 2020
MÉRIC Jacques, le 23 février 2020
PONCE Fabienne, le 26 février 2020
VIGNAL Claude, le 29 février 2020
LALLEMANT veuve BOUCHEZ Geneviève, le 8 mars 2020
PEYRE Gérard, le 8 juin 2020
MARQUES Marjorie, le 8 juin 2020
GALET Marcel, le 14 juin 2020
ROUX veuve COMTE Suzette, le 17 juin 2020
SPAGNOLI épouse MARTINEZ Marie-Claire, le 20 juin 2020
LAFORREST Daniel, le 17 juillet 2020
BOUSSIN Alain, le 17 juillet 2020
MICHEL Fernan, le 20 juillet 2020
BIANCOTTO Claude, le 21 juillet 2020
RICO Rose, le 26 juillet 2020

Le Carnet

BERNARD veuve VINCENT Jacqueline, le 2 août 2020
BERGÉ veuve FONS Antoinette, le 16 août 2020
DERUYDTS Roger, le 20 août 2020
FEYTEL Marcel, le 16 mars 2020
VALLET Pierre, le 17 mars 2020
COSSALTER épouse BRES Jeannine, le 22 mars 2020
BOYER épouse SCHACKEMY Marie, le 24 mars 2020
MARTINEZ GIL Juan, le 26 mars 2020
BURGOS Antoine, le 27 mars 2020
CHAZAL épouse CONIL Annie, le 27 mars 2020
BRAVO Italo, le 6 avril 2020
MEDERRES Pascal, le 11 avril 2020
HANSE veuve TENDILLE Ginette, le 19 avril 2020
SURAUX Clara, le 20 avril 2020
GADEA Claude, le 21 avril 2020
LAMOURETTE Jeannine, le 16 mai 2020
LOYER Patrick, le 18 mai 2020
AMPHOUX veuve MARIIGNAN Nadine, le 7 juin 2020
PEYRE Gérard, le 8 Juin 2020
MARQUES Marjorie, le 8 Juin 2020
GALET Marcel, le 14 Juin 2020
ROUX veuve COMTE Suzette, le 17 Juin 2020
SPAGNOLI épouse MARTINEZ Marie-Claire, le 20 Juin 2020
LAFORREST Daniel, le 17 Juillet 2020
BOUSSIN Alain, le 17 Juillet 2020
MICHEL Fernand, le 20 Juillet 2020
BIANCOTTO Claude, le 21 Juillet 2020
RICO Rose, le 26 Juillet 2020
BERNARD veuve VINCENT Jacqueline, le 2 Août 2020
BERGÉ veuve FONS Antoinette, le 16 Août 2020
DERUYDTS Roger, le 20 Août 2020

Béatrice DUMOND nous a quittés, le 10 juin dernier, à Santiago du Chili. Infirmière en retraite depuis 2015, Béatrice se partageait entre le Chili, le pays de son mari Victor, et Milhaud qu'elle connaissait depuis sa plus tendre enfance ! À Nîmes, très engagée dans la vie politique de la cité, elle avait siégé au Conseil Municipal d'Alain CLARY de 1995 à 2001. Confinée au Chili, elle comptait bien revenir pour la Féria dont elle aimait beaucoup l'ambiance et assister une nouvelle fois aux corridas, que l'aficionada qu'elle était, appréciait tant. Béatrice laissera le souvenir d'une femme dynamique, toujours prête à participer, avec son époux, aux animations festives et culturelles proposées par la ville et les associations milhauoises. Un hommage lui a été rendu lors de la capéa du samedi 25 juillet qui s'est déroulée dans les arènes de MILHAUD. Tous les Milhauois et la municipalité dans son ensemble présentent à son époux, à sa famille, et aux amis de cette chaleureuse grande dame, leurs plus sincères condoléances.



Daniel LAFORREST, personnalité bien connue des Milhauois, s'en est allé en son domicile de MILHAUD, le 17 juillet. Né à Bordeaux, Daniel s'était installé dans notre ville dans les années 70 comme artisan chauffagiste. Homme de terrain, il avait occupé les fonctions d'Adjoint à la municipalité et tout particulièrement à la culture et aux festivités jusqu'en 2014. Chaleureux, aimant le contact, ouvert aux autres, il s'était beaucoup impliqué par la suite dans le monde associatif. C'est ainsi qu'il avait assuré les cours d'informatique au sein du Club des Aînés « Jammaïl Vieil » et en avait pris la présidence quelques mois auparavant. La municipalité adresse ses condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ses amis.



AVEC NOUS, RENCONTREZ VOTRE TERRAIN À BÂTIR



Choisir votre terrain à bâtir, c'est faire une rencontre, celle le plus de cœur pour un lieu qui vous conviendra. GGL Aménagement vous accompagne pour écrire cette belle histoire qui commence.

Nous combinerons pour vous des quartiers où il fait bon vivre, des maisons adaptées à vos besoins, au cœur de l'environnement que vous aurez choisi.

Engagés dans votre projet de vie.

ggl
AMÉNAGEMENT

ggl-amenagement.com

04 66 689 689

Groupes GGL